

**PARTICIPATION DU QUÉBEC  
AU PROJET DE RÉPERTOIRE CANADIEN DES LIEUX PATRIMONIAUX**

**VOLET ARCHÉOLOGIE**

**LA MISE EN VALEUR DES SITES ARCHÉOLOGIQUES EUROQUÉBÉCOIS**



**Par : Marie-Thérèse Bournival  
Le 2 avril 2009**

## Crédits

**Direction de l'étude**  
**Pierre Desrosiers**

**Ministère de la Culture, des Communications et de la  
Condition féminine du Québec (MCCCF)**

**Rédaction**

**Marie-Thérèse Bournival**

**Photo de la page couverture**

**Vue aérienne du Parc du Bourg de Pabos. Photo  
Pierre Lahoud**

**Nous tenons à remercier pour leurs commentaires judicieux :**

**Anne-Marie Balac**, archéologue, direction de Montréal, MCCCF

**Pierre Desrosiers**, archéologue, direction du patrimoine et de la muséologie, MCCCF

**Bernard Hébert**, archéologue, direction de la Montérégie, MCCCF

**Sophie Limoges**, archéologue, présidente du réseau Archéo Québec, Pointe-à-Callière,  
musée d'archéologie et d'histoire de Montréal

**Hélène Michaud**, direction du patrimoine et de la muséologie, MCCCF

**William Moss**, archéologue principal, Ville de Québec

**Louise Pothier**, archéologue, Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de  
Montréal

**Danielle Potvin**, direction de l'Estrie, MCCCF

**À Claire Mousseau qui avait compris bien avant l'heure  
l'importance et la portée des gestes de mise en valeur.**

## Table des matières

<b>Introduction</b>	<b>page 5</b>
<b>Partie 1      Vers un vocabulaire commun</b>	<b>page 8</b>
<b>1.1 Site archéologique et ensemble de sites archéologiques</b>	
<b>1.2 Synthèse des données archéologiques</b>	
<b>1.3 Importance du site</b>	
1.3.1 Valeurs associées au patrimoine archéologique	
1.3.2 Éléments caractéristiques	
<b>1.4 Une distinction utile : mise en valeur et <i>mise en interprétation</i></b>	
1.4.1 La mise en valeur : cinq éléments-clés	
1.4.2 La <i>mise en interprétation</i> : des voies de communication multiples	
<b>Partie 2      La mise en valeur du patrimoine archéologique                   euroquébécois à ce jour</b>	<b>page 20</b>
<b>2.1 Cadre historique</b>	
<b>2.2 Des acteurs déterminants</b>	
<b>2.3 Sites archéologiques euroquébécois mis en valeur</b>	
<b>Partie 3      Tendances et cas-types au Québec</b>	<b>page 30</b>
<b>3.1 Tendances observées</b>	
3.1.1 Le propos	
3.1.2 La conservation	
3.1.3 La présentation	
3.1.4 Une planification en concertation	
<b>3.2 Quatre cas-types au Québec</b>	
3.2.1 Un promoteur avisé au Domaine Longwood, Lévis	
3.2.2 Des camps Archéo-Ados au Parc archéologique de la Pointe-du-Buisson, Beauharnois	
3.2.3 Un hôtel archéologique à l'îlot Hunt, Québec	
3.2.4 Des Tours de Force au Centre Archéo Topo, Les Bergeronnes	

**Partie 4 Orientations pour la mise en valeur des sites archéologiques  
euroquébécois** page 43

**4.1 Le propos**

**4.2 La conservation**

**4.3 La présentation**

**4.4 Une planification en concertation**

**4.5 Des règles d'éthique**

**Conclusion** page 57

**Recommandations** page 58

**Bibliographie** page 60

**Liste des tableaux**

<b>Tableau 1</b>	Quelques exemples de valeurs associées au patrimoine archéologique	page 9
<b>Tableau 2</b>	Quelques exemples d'éléments caractéristiques	page 10
<b>Tableau 3</b>	Mise en valeur : cinq éléments-clés	page 11
<b>Tableau 4</b>	Mise en valeur : types d'établissements et d'aménagements publics	page 12
<b>Tableau 5</b>	Des acteurs déterminants	page 21
<b>Tableau 6</b>	Sites archéologiques euroquébécois mis en valeur à ce jour	page 23
<b>Tableau 7</b>	Orientations	page 43
<b>Tableau 8</b>	Étapes de planification	page 51
<b>Tableau 9</b>	Des règles d'éthique	page 53

**Annexe 1**

Steve Dubreuil, Fiche descriptive : *Le bassin versant de la rivière Sainte-Marguerite*,  
Centre Archéo Topo, Les Bergeronnes, automne 2008 page 63

## Introduction

Dans le cadre de la participation du Québec au projet de Répertoire canadien des lieux patrimoniaux (RCLP) et suite à une étude sur la mise en valeur du patrimoine archéologique autochtone <sup>1</sup>, le présent mandat a pour but de caractériser la mise en valeur du patrimoine archéologique euroquébécois. Ces deux études couvrent par le fait même toutes les périodes d'occupation du territoire québécois dont l'archéologie a retracé les témoins à ce jour. De façon générale, la répartition des chapitres de même qu'une bonne part des définitions et orientations suggérées dans la précédente étude sur le patrimoine autochtone sont apparentées. Toutefois, des réflexions et des commentaires partagés depuis son dépôt en avril 2008 nous incitent à proposer quelques modifications et à apporter des nuances utiles et pertinentes quant au patrimoine archéologique euroquébécois qui concerne le passé des premiers Européens venus au pays et de leurs descendants. Cette étude réfère à quatre siècles, du début de l'exploration du territoire québécois, des premiers contacts avec les autochtones au 16<sup>e</sup> siècle, jusqu'à aujourd'hui.

Tout en apportant des preuves tangibles de l'occupation humaine du Québec à diverses époques et dans divers contextes et régions, le patrimoine archéologique euroquébécois contribue à l'écriture de récits du passé peu accessibles autrement, souvent même absents de sources et données historiques traditionnelles. Les découvertes et les interprétations fournies par les archéologues et par les historiens au chantier de fouilles du parc Cartier-Roberval en sont un exemple probant. Les archives et les sources habituelles avaient pratiquement passé sous silence cette première tentative d'établissement de Jacques Cartier en terre d'Amérique. Cet échec apparent a toutefois laissé des traces convaincantes des premiers efforts de colonisation et obligent à revoir l'histoire des débuts de la Nouvelle-France.

Cette revisite de l'histoire officielle caractérise le patrimoine euroquébécois appelé aussi patrimoine historique. Elle ouvre une multitude de fenêtres sur la vie quotidienne et sur la culture matérielle. Tout en évoquant l'occupation humaine des territoires du Québec, elle contribue à forger une mémoire collective qui a trait à des coutumes et traditions, à des mythes tout autant qu'à des valeurs et croyances. Ces données fragiles, vulnérables et, dans bien des cas, intangibles se matérialisent en partie grâce à l'archéologie qui apporte des preuves d'activités d'hommes, de femmes, d'enfants qui partageaient entre eux et avec ceux qui étaient de passage, un bagage qui leur était particulier. Ces traces mises au jour, leur analyse et les connaissances qu'elles génèrent contribuent à éclairer les caractéristiques de ces communautés locales et régionales, urbaines ou rurales, à travers le temps. En résulte un sentiment d'appartenance qui a trait à la connaissance de soi comme groupe social, économique, culturel, à une sensibilité accrue à préserver certaines traces, à une volonté de transmission aux générations à venir.

Mais, comme le disait un intervenant lors du Forum du Réseau Archéo Québec tenu à Lévis, en novembre 2008 : « *Le terrain est miné de sites archéologiques* ». Encore faut-il choisir quels sites mettre en valeur, pourquoi, pour qui et comment. Cette étude vise à répondre en partie à ces questions que se posent décideurs, chercheurs et spécialistes de la mise en valeur.

---

<sup>1</sup> Marie-Thérèse Bournival, *La mise en valeur des sites archéologiques autochtones du Québec*, MCCCCF, avril 2008

Certaines conditions essentielles issues de cette étude, prévalent quand il est question de mise en valeur :

- la rigueur de la recherche et l'analyse du contexte de découverte;
- la quête de sens dans les récits du passé qui suggère des liens indissociables entre l'archéologie et l'histoire, entre le passé et aujourd'hui;
- l'accès public in situ, sur les lieux mêmes de découverte ou à faible proximité;
- la nécessaire poursuite d'objectifs éducatifs clairement identifiés dans des contextes touristiques ou de loisirs;
- l'originalité des approches qui font preuve d'invention et de sensibilité au propos et qui mettent en valeur l'esprit du lieu;
- la rigueur et l'ouverture qui caractérisent une planification en concertation entre décideurs, chercheurs, spécialistes de la mise en valeur et personnes-ressources des milieux local et régional;
- la création à l'échelle locale d'outils de gestion de la mise en valeur du patrimoine archéologique qui participent au développement et contribuent à générer des retombées dans les milieux concernés;
- la mise en oeuvre de moyens pour éviter le pillage, la destruction ou la lente détérioration de sites d'importance.

Le portrait de la mise en valeur a changé, notamment depuis le début des années 1990. Les attraits culturels et récréatifs se sont multipliés, des planifications stratégiques en marketing et en développement de clientèles sont requises pour positionner et faire connaître le potentiel archéologique. D'autre part, une dimension *écologique* est accordée au patrimoine analysé dans son contexte d'origine (paysage, ressources et communautés de proximité...). Se confirme aussi la responsabilité grandissante de représentants et d'élus locaux, municipaux et régionaux. Depuis la fin des années 1970 et surtout depuis l'amendement de 1985 à la Loi sur les biens culturels, le ministère confie de plus en plus de responsabilités en ce qui a trait au développement culturel, se réservant davantage un rôle de soutien. Pensons par exemple aux municipalités ciblées dans le *Livre vert sur le patrimoine culturel*, à la Commission de la Capitale Nationale ou à d'autres organismes qui jouent des rôles de premier plan dans leur communauté.

Protéger, expliquer, faire apprécier le patrimoine archéologique sont des préoccupations partagées à l'échelle mondiale. Le Québec a développé une expertise dans le domaine de la mise en valeur qu'il souhaite analyser à la lumière du contexte actuel tout en invitant les intervenants concernés à réfléchir aux défis qui se posent dans ce domaine. La thèse de Pierre Desrosiers, archéologue, déposée à l'Université Laval et soutenue en 2005 proposait un modèle d'intégration de la recherche et de la mise en valeur.<sup>2</sup> Toutefois, malgré les actions posées à ce jour dans le domaine de la mise en valeur, peu d'écrits abordent de façon spécifique, la pratique et les enjeux liés à la mise en valeur au Québec. Notre étude ne vise ni à l'exhaustivité ni à l'élaboration de typologies et de classifications formelles. Il s'agit avant tout de faire le point sur une pratique qui a cours au Québec depuis une quarantaine d'années et sur les tendances qui se dessinent. Il a aussi été jugé utile de proposer certaines balises pouvant contribuer à éclairer et à faciliter la gestion de la mise en valeur du patrimoine archéologique.

Ces responsabilités reposant de plus en plus sur les épaules de nouveaux décideurs pour certains peu familiers avec la pratique de la mise en valeur, cette étude se veut un

---

<sup>2</sup> Pierre Desrosiers, *L'archéomuséologie. Un modèle conceptuel interdisciplinaire*, Thèse de doctorat, Université Laval, 2005

outil utile pour apprivoiser le processus et les nécessaires implications liés à ce domaine d'intervention culturelle dans les différentes régions du Québec. Les directions et le personnel d'institutions qui disposent depuis des années d'une expertise en la matière se sentiront sans doute moins interpellés par cette étude. Souhaitons toutefois que ces quelques pages suscitent des réflexions et des échanges mobilisateurs entre professionnels et décideurs concernés par la mise en valeur.

Avant d'aborder de façon plus spécifique la mise en valeur du patrimoine archéologique euroquébécois, nous convenons dans la **Partie 1** de définitions qui sous-tendent certaines appellations utilisées dans cette étude : site archéologique et ensemble de sites archéologiques; synthèses des données archéologiques; importance du site; mise en valeur et mise en interprétation. Dans la **Partie 2**, nous abordons le patrimoine archéologique euroquébécois par un bref aperçu de son cadre historique et de ses principaux acteurs, par l'identification des sites archéologiques euroquébécois mis en valeur à ce jour. Dans la **Partie 3**, nous faisons état de tendances observées dans le domaine et présentons quatre projets de mise en valeur illustrant aujourd'hui ce domaine. Finalement, dans la **Partie 4**, nous proposons des orientations quant au propos, à la conservation, à la présentation, à la planification en concertation et quant à des règles d'éthique.

## PARTIE 1

### Vers un vocabulaire commun

Convenons dans un premier temps de termes et de concepts utilisés dans cette étude :

- Site archéologique et ensemble de sites archéologiques
- Synthèse des données archéologiques
- Importance du site
- Mise en valeur et mise en interprétation

#### 1.1 Site archéologique et ensemble de sites archéologiques

On entend par **site archéologique** : « *Un lieu où se trouvent des biens archéologiques* », selon la Loi sur les biens culturels adoptée au Québec en 1972. En l'occurrence, un site archéologique peut être terrestre ou submergé; il peut être enfoui ou sur une paroi verticale (site rupestre); il peut se trouver en milieu urbain, rural ou naturel. « *L'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) établit des normes minimales pour l'inclusion d'un site archéologique dans la banque informatisée. Le site doit en effet : contenir des traces d'activité humaine, avoir été abandonné depuis au moins 50 ans, être documenté par un archéologue dans un rapport déposé au Ministère* ». <sup>3</sup> À titre d'exemple, peuvent être considérés comme des sites archéologiques : une épave, un cimetière, des canalisations, un moulin ou une ferme, un campement inuit...

Un site contient des couches de sol qui renferment des contextes archéologiques, des structures (foyers, murs, fondations, etc.), des artefacts (objets produits ou utilisés par l'être humain) et des écofactes (matières organiques associées à l'occupation humaine : os d'animaux, bois, graines, etc.). Dans cette étude, l'utilisation du terme « vestiges » est générique.

Un **ensemble de sites archéologiques** <sup>4</sup> réfère à des sites qui se retrouvent dans une même unité géographique (bord de lac ou de rivière, île, embouchure, noyau urbain...). L'ensemble est privilégié plutôt que le site individuel parce qu'il permet de mieux associer la présence humaine au territoire, ainsi que les activités réalisées sur place. Des ensembles de sites archéologiques ont déjà été classés. Par exemple, à Pabos en Gaspésie, seule seigneurie maritime française connue à ce jour, le site archéologique regroupe cinq sites localisés dans la Baie du Grand Pabos incluant la terre ferme où vivaient les censitaires ainsi que l'île Beauséjour historiquement réservée au seigneur.

#### 1.2 Synthèse des données archéologiques

La synthèse est l'étape cruciale de la démarche archéologique. Elle découle de l'étude de potentiel, de l'inventaire, des fouilles et de l'analyse des données. Interprétés par l'archéologue, les résultats scientifiques issus de chacune de ces étapes répondent à l'hypothèse de recherche et fournissent le matériau de base sur lequel s'appuient les décideurs et les spécialistes de la mise en valeur afin de prioriser les projets de mise en

---

<sup>3</sup> Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, *Un regard neuf sur le patrimoine culturel*, 2008 p. 46

<sup>4</sup> Pour alléger le propos, quand il est fait mention d'un site archéologique, cette appellation comprend tout à la fois un site individuel ou un ensemble de sites. La distinction sera faite si elle s'avère nécessaire.

valeur et les connaissances à transmettre. La synthèse ne constitue pas en soi une finalité de recherche : elle fait le point sur les connaissances acquises tout en ouvrant de nouvelles voies pour la poursuite des recherches de façon à permettre le renouvellement du propos sur les sites mis en valeur. Une synthèse archéologique doit idéalement être produite préalablement aux projets de mise en valeur.

### 1.3 Importance du site

La détermination d'individus, d'associations et d'organismes à initier des projets de mise en valeur repose dans un premier temps sur l'importance du site. Pourquoi privilégier un site plutôt qu'un autre? La reconnaissance de valeurs patrimoniales et d'éléments caractéristiques permet d'évaluer et de préciser le potentiel de mise en valeur d'un site comme un lieu significatif de l'histoire du Québec.

#### 1.3.1 Valeurs associées au patrimoine archéologique

*« La valeur d'identité est proche de la valeur d'ancienneté, qui est le sentiment que nous éprouvons d'être proche du patrimoine, d'en saisir la beauté et l'émotion sans en requérir une connaissance structurée et factuelle. La valeur d'ancienneté explique souvent la popularité du patrimoine et le succès des projets très diversifiés qui le mettent en valeur ».*<sup>5</sup>

Outre cette référence à l'ancienneté, plusieurs valeurs contribuent à cerner l'importance des sites à l'étude et à les prioriser en vue de poser des gestes de mise en valeur. Ces valeurs attribuées à des sites archéologiques ont trait aux motifs pour lesquels il est important de protéger un lieu en déterminant leurs qualités et leurs caractéristiques. Ces valeurs sont pratiquement infinies et se rapportent par exemple au domaine de la recherche, à la société en général, à la communauté locale, à des traditions, us et coutumes, à une situation géographique... En créant et en maintenant un lien avec le passé, des valeurs contemporaines sont ainsi attribuées. Les gestes de sauvegarde ou de mise en valeur qui en découlent reposent sur des valeurs explicites mais aussi sur une charge émotive liée à une volonté de protection. Il va de soi que **ces valeurs ne sont pas exclusives** et que plusieurs peuvent être associées à un même site. On peut toutefois les qualifier de dominantes ou secondaires.

**Tableau 1 Quelques exemples de valeurs associées au patrimoine archéologique**

Quelques exemples
<p><b>Site archéologique de la Métabetchouane, Desbiens</b> Le site témoigne d'une activité majeure en Nouvelle-France, la traite des fourrures mais aussi des liens étroits entre les fonctions religieuse et commerciale. Il souligne les premiers contacts entre communautés amérindiennes et euroquébécoises.</p>
<p><b>Site archéologique de la Pointe-du-Buisson, Beauharnois</b> Ce site, le plus étudié quant à la préhistoire du Québec, a contribué à positionner l'archéologie québécoise selon des standards de recherches scientifiques modernes. Toutefois, le potentiel de recherches reste élevé malgré les nombreuses interventions sur le terrain.</p>

<sup>5</sup> Ville de Montréal et MCC, *Le patrimoine de Montréal*, Ville de Montréal et MCC, 1998, p. 15

***Lieu de fondation de Montréal, Montréal***

Outre des données sur les modes de vie des premiers habitants de Montréal, les fouilles effectuées sur le site du fort de Ville-Marie permettent de mieux connaître les relations entre Amérindiens et Québécois et certains rites funéraires culturels.

***Site archéologique de Pabos, Pabos Mills***

Ce site témoigne de l'adaptation du régime seigneurial à un environnement maritime et des liens entre les seigneurs et les censitaires, perceptibles dans l'analyse des objets de la vie quotidienne et dans l'organisation de l'espace.

***L'épave de l'Empress of Ireland, Pointe-au-Père***

Sanctuaire sous-marin, l'épave renferme les dépouilles des victimes. Ce naufrage en mai 1914, constitue la plus grande catastrophe maritime au Canada.

### 1.3.2 Éléments caractéristiques

Outre ces valeurs, des **éléments caractéristiques** contribuent aussi à cerner l'importance des sites et à les prioriser avant tout geste de mise en valeur. S'agit-il d'un site représentatif, d'un site rare, d'un site unique? Il va de soi que **ces éléments caractéristiques ne sont pas exclusifs** et que plusieurs éléments peuvent être associés à un même site. Un site archéologique peut être représentatif de plusieurs éléments caractéristiques à la fois.

#### Tableau 2 Quelques exemples d'éléments caractéristiques

**Quelques exemples**

***Le fort Numéro-Un, Lévis***

Il s'agit du dernier maillon d'une chaîne de trois forts construits sous la supervision d'ingénieurs militaires britanniques. Ces ouvrages visaient à contrer l'invasion possible des armées américaines, par voie terrestre. Ainsi, des sites peuvent agir comme exemples-types d'un ensemble plus large ou plus complexe.

***Ilôt des Palais, Québec***

Il est rare qu'un même type d'activité datant de la Nouvelle-France mais aussi de la période industrielle soit documenté sur un même site. Sans doute pour des motifs apparentés (apport d'eau, proximité du transport riverain et fluvial, noyau urbain), une brasserie s'implante au 19<sup>e</sup> siècle sur un site choisi par l'intendant Jean Talon, sous le Régime français. Il y avait érigé le centre administratif de la colonie et créé la première brasserie de la colonie française en Amérique.

***Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, Montréal***

Il s'agit d'un complexe muséal qui recèle toutes les strates tant archéologiques qu'historiques et architecturales d'occupation sur un même site. La présence de témoins matériels de l'évolution de Montréal depuis sa fondation contribue à faire de ce musée un lieu unique dans le paysage de la mise en valeur au Québec.

## 1.4 Une distinction utile : mise en valeur et *mise en interprétation*

Dans une étude antérieure, nous avons proposé cette distinction par souci de standardisation du vocabulaire et de clarification.<sup>6</sup> Nous renouvelons cette distinction entre mise en valeur et mise en interprétation pour marquer ces deux processus qui sont en fait deux séquences d'intervention. L'une et l'autre requièrent rigueur et créativité tout en constituant deux étapes distinctes. Malgré la difficulté linguistique de cette expression, nous convenons tout de même d'utiliser *mise en interprétation* pour insister sur le processus qui prévaut et qui doit contribuer à distinguer ces deux séquences.

En ce qui a trait au patrimoine euroquébécois, les vestiges liés au bâti sont plus nombreux et imposants, les matériaux et les artefacts mis au jour proviennent de plusieurs pays étrangers, des archives manuscrites et de l'iconographie peuvent compléter les informations. Ces différences ont notamment une influence sur les sources et sur l'analyse des données de recherche, sur la capacité du site à illustrer le propos, sur les moyens mis en oeuvre pour donner un accès public aux sites archéologiques.

### 1.4.1 La mise en valeur : cinq éléments-clés

Dans cette étude, nous convenons que le terme mise en valeur d'un site archéologique réfère d'emblée à une conservation et à une présentation in situ, sur le site même de découverte. Dans ces conditions, la mise en valeur ne constitue pas un résultat : il s'agit plutôt d'un processus qui guide la démarche. Ce processus se construit à partir de cinq éléments clés ici définis :

**Tableau 3 Mise en valeur : cinq éléments clés**

Éléments-clés	Composantes
<b>Le propos : l'importance du site</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>. Réulte de données de recherche : fouilles, analyses, synthèses en archéologie et disciplines connexes.</li><li>. Classement ou reconnaissance légale d'un site ayant fait l'objet d'un énoncé d'importance.<sup>7</sup></li><li>. Prise en compte du cadre géographique et culturel du site : paysage, environnement immédiat, cadre naturel et historique, contexte humain.</li></ul>
<b>La conservation : des témoins significatifs in situ</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>. Vestiges conservés pour fins de présentation in situ ou enfouis.</li><li>. Vestiges consolidés, restaurés, reconstitués.</li><li>. Vestiges témoins d'occupations et de comportements humains jugés significatifs.</li></ul>
<b>La présentation : des objectifs éducatifs et culturels</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>. Degrés d'accès public (universel, limité ou interdit).</li><li>. Présentation en fonction d'objectifs éducatifs et culturels clairement établis.</li><li>. Favorise un développement durable.</li></ul>
<b>Une planification : en concertation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>. Prise en compte d'enjeux socio-économiques, touristiques et politiques par divers intervenants concernés.</li></ul>
<b>Des règles d'éthique</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>. Respect de Chartes, Conventions et Déclarations entérinées à une échelle nationale et internationale.</li></ul>

<sup>6</sup> Marie-Thérèse Bournival, *La mise en valeur des sites archéologiques autochtones du Québec*, MCCCCF, avril 2008

<sup>7</sup> Voir le site internet du Répertoire du patrimoine culturel du Québec (RPCQ)

Ce processus de mise en valeur d'un site archéologique se traduit par une **présentation in situ**. S'appuyant sur une démonstration de l'importance du site et forte d'une sélection de vestiges jugés significatifs, la présentation in situ se matérialise dans la plupart des cas par des types d'établissements et d'aménagements publics qui proposent au visiteur des expériences qu'il ne peut vivre nulle part ailleurs.

**Tableau 4 Mise en valeur : types d'établissements et d'aménagements publics**

Présentation in situ	Types d'établissements et d'aménagements publics	Particularités	Exemples
Le site archéologique et son environnement sont la pierre d'assise de la présentation.	<b>Musée de site</b>	Le site, le paysage et l'environnement immédiat participent au propos et à la présentation in situ. Des infrastructures y sont requises.	<b>Parc du Bourg de Pabos, Pabos Mills</b>
Le site archéologique est la pierre d'assise de la présentation.	<b>Lieu d'interprétation</b>	Marqué par la présence d'une infrastructure patrimoniale ou contemporaine, il s'agit d'un lieu historique conservé le plus intégralement possible afin de témoigner de façon tangible d'un fait historique, d'un personnage, d'un mode de vie ou d'une activité qui lui est associé.	<b>Centre d'interprétation de Place Royale, Québec</b>
Idem	<b>Lieu d'interprétation avec reconstitution</b>	Des pluralités d'approche sont retenues dans un même lieu d'interprétation incluant des aménagements intérieurs et extérieurs et des bâtiments ou équipements reconstitués.	<b>Le lieu historique national du Canada des Forges du Saint-Maurice, Trois-Rivières</b>
Idem	<b>Site reconstitué</b>	Reconstitution sur les lieux de découverte et choix d'une époque déterminée qui s'apparente à l'approche connue sous le nom de <i>Living History</i> .	<b>Le Fort Ingall, Cabano</b>
Dans ces cas, la mise en valeur de l'archéologie est une dimension déterminante de la vocation et du concept d'aménagement.	<b>Jardin de vestiges et espace public</b>	Présence de vestiges archéologiques subsistants d'importance qui motive l'aménagement d'un espace public.	<b>Champ-de-Mars, Montréal</b>
Le site archéologique s'insère dans un lieu dont la vocation première n'est pas la mise en valeur de l'archéologie. Cependant, elle devient le principe déterminant du concept d'aménagement et de développement.	<b>Intégration</b>	Le propos, les vestiges archéologiques et des artefacts sont présentés dans un lieu ou bâtiment sans vocation muséale mais ouvert au public.	<b>Auberge Saint-Antoine, Québec</b>

Le site archéologique ne se prête pas à une présentation in situ mais sa présence, sa proximité et son importance incitent à une diffusion.	<b>Diffusion hors-site</b>	Les vestiges sont dans ces cas ensablés ou enfouis.	<b>Le Elizabeth &amp; Mary : exposition itinérante</b>
---	----------------------------	---	--

## 1. MUSÉE DE SITE

Dans cette présentation in situ, le site, le paysage et l'environnement immédiat participent au propos. L'objectif de conservation et de l'interprétation du site dans son environnement est à la base de la présentation. Le site lui-même et ses vestiges sont conservés tels que découverts et stabilisés ou bien ils sont enfouis intégralement ou partiellement pour assurer leur conservation. C'est le cas par exemple de vestiges qui apportent peu à la compréhension de l'occupation du site, qui sont altérés ou susceptibles de dommages irréversibles s'ils ne sont pas ensablés.

Les significations culturelles attribuées au site archéologique sont habituellement présentées de façon éclatée. Elles prennent tout leur sens par une mise en interprétation à l'intérieur des infrastructures implantées sur le site mais aussi à l'extérieur, dans l'environnement immédiat. Pour une pleine compréhension de ces significations, un déplacement hors les murs est requis de la part de l'utilisateur du lieu (dans la forêt, dans l'environnement urbain immédiat, en bordure du rivage, dans des sentiers...). L'expérience proposée donne un accès public à un ou des bâtiments mais aussi à un environnement essentiel au propos et à sa compréhension. Cette complémentarité entre le site de découverte archéologique, contexte environnemental, architecture des bâtiments, propos et moyens de communication mis en oeuvre offre à l'utilisateur une expérience unique.

### Exemple

#### **Parc du Bourg de Pabos, Pabos Mills**

*Ici, « les murs sont faits des paysages qui l'entourent, l'histoire est peinte et décrite sur des panneaux pivotants ». La mise en interprétation est offerte à l'intérieur du Centre d'interprétation mais aussi sur le terrain et notamment en traversant vers une île où s'était installé le seigneur du lieu, au cœur de la baie du Grand Pabos.*

## 2. LIEU D'INTERPRÉTATION

Tel que défini par la Société des musées québécois, le lieu d'interprétation est un lieu historique, un site ou un bâtiment et son contenu, est conservé le plus intégralement possible afin de témoigner de façon tangible d'un fait historique, d'un personnage, d'un mode de vie ou d'une activité qui lui sont associés. Dans ce cas, il s'agit d'un site archéologique, dont les vestiges, la collection, la recherche, le propos et le contexte requièrent l'implantation d'une institution muséale, d'une infrastructure qu'elle soit patrimoniale ou de facture contemporaine. Cette infrastructure peut inclure la présentation in situ de vestiges ou être située à proximité pour en assurer une meilleure conservation. Sa conception et sa mise en place participent à la conservation du site et des vestiges, sans nécessaire recours à l'environnement pour en saisir le propos. Elle peut porter une signature contemporaine ou miser sur une forme évocatrice d'une période historique. La mise en interprétation est majoritairement concentrée à l'intérieur d'une *enveloppe* muséale qui offre des conditions de conservation et de présentation

optimales. Les moyens de communication y sont variés. À l'occasion, l'environnement immédiat peut appuyer le propos par des événements ou des activités.

Rappelons que contrairement aux musées qui accomplissent l'ensemble des fonctions muséales : acquisition, conservation, recherche, éducation, action culturelle et diffusion, les lieux d'interprétation n'ont pas un mandat lié à la conservation et à l'acquisition d'une collection. Dans les faits, plusieurs lieux d'interprétation gèrent des collections qu'ils analysent, documentent et dont ils présentent les pièces les plus significatives en fonction d'axes thématiques privilégiés dans leurs expositions permanentes et temporaires. De plus, et c'est le cas de nombreux sites industriels, les pièces d'équipements d'origine présentées in situ font partie de la collection de même que le bâtiment d'origine ou bâtiment patrimonial qui accueille ces lieux d'interprétation. Le bâtiment est en quelque sorte une pièce majeure de la collection que les responsables doivent préserver, entretenir, gérer, documenter et mettre en valeur.

**Exemple**

**Centre d'interprétation de Place Royale, Québec**

*Lieu de fondation de Québec et de la jeune colonie française en Amérique, ce lieu offre à voir et à connaître une collection unique de référence du Régime français, en Amérique du Nord.*

**N.B.** Nous excluons de cette étude, les musées dits de collection, les musées régionaux ou d'histoire canadienne qui présentent des objets reliés à l'archéologie mais qui ne sont pas érigés in situ ou à proximité de sites archéologiques. Dans ces cas, nous parlons d'une mise en interprétation et non d'une mise en valeur.

### 3. LIEU D'INTERPRÉTATION AVEC RECONSTITUTION

Certains sites archéologiques se distinguent par une mixité de types d'établissements et d'aménagements sur les lieux mêmes de découverte : une reconstitution servant de bâtiment à vocation muséographique peut cohabiter avec un jardin de vestiges ou avec des infrastructures de facture contemporaine, évocatrices d'une époque... Ces lieux sont de proches parents des musées de site. L'évolution du site ou des impératifs sociopolitiques président habituellement à ce choix.

**Exemple**

**Lieu historique national Les Forges du Saint-Maurice, Parcs Canada, Trois-Rivières**

*Des recherches d'envergure ont précédé la mise en valeur de ce lieu historique : histoire, archéologie, ethnologie. De nombreux vestiges de ce premier village industriel au Canada ont été mis au jour pendant les recherches. Il a été convenu que les vestiges archéologiques mais aussi l'environnement immédiat constituaient un tout. Un abri de facture contemporaine protégeant les vestiges d'un haut-Fourneau met en évidence la technologie liée aux travaux de sidérurgie. Comme c'est le cas pour un jardin de vestiges, le site et les abords de la rivière sont rendus accessibles et les vestiges laissés sur place et stabilisés. Plus tard, des impératifs politiques et des besoins d'espaces pour l'accueil et l'exposition ont conduit à la reconstruction de la Grande Maison, témoin de l'esprit d'entreprise à une époque précise dans l'histoire de cette industrie du fer.*

#### 4. SITE RECONSTITUÉ

Ce type de présentation in situ a été priorisé notamment dans les années 1960 et 1970 au Canada. Suite à des recherches intensives en histoire et en archéologie et sur la base de programmes de recherches d'envergure, on a reconstitué sur les lieux mêmes de découverte, des sites historiques significatifs : villages, forteresses... Ces reconstitutions qui témoignent d'une sélection et d'un type de conservation des vestiges implique le choix d'une période déterminée et la destruction ou la mise en veilleuse de vestiges des différentes périodes d'occupation du site. Dans ce type de présentation, la médiation est un moyen privilégié de mise en interprétation. Vêtus de costumes d'époque, les animateurs invitent les voyageurs à faire un saut dans le temps, à revivre le passé.

##### **Exemple**

##### **Louisbourg, Nouvelle-Écosse**

*La reconstitution d'une forteresse, un ouvrage militaire alors jugé imprenable, correspond à une époque précise documentée par la recherche. Le lieu d'implantation et l'environnement immédiat font partie du propos et des significations culturelles du site. La médiation est assurée par des animateurs en costumes d'époque. Dans le scénario d'animation, il est convenu **de faire comme si** on vivait à cette époque donnée : 1744. Cet ouvrage du réseau des Lieux historiques nationaux du Canada est la plus vaste reconstitution historique en Amérique du Nord.*

#### 5. JARDIN DE VESTIGES ET ESPACE PUBLIC

Il s'agit d'une conservation intégrale ou partielle de vestiges archéologiques in situ qui favorise l'aménagement d'un espace public. Dans ces cas, la mise en valeur de l'archéologie n'est pas nécessairement l'objectif principal visé bien que la vocation et l'aménagement du milieu environnant soient déterminés par la présence des vestiges et par la volonté de les rendre accessibles au public. Des moyens de communication signalent l'importance des découvertes et donnent quelques clés de compréhension. Mais, aucune infrastructure n'est prévue dans cet environnement et la mise en interprétation y est minimaliste. Dans certains cas, la proximité d'un lieu d'interprétation peut offrir des connaissances liées au site.

##### **Exemple**

##### **Église Notre-Dame de Foy, Québec**

*Considéré comme un monument de guerre, cet édifice religieux a servi de poste fortifié aux troupes anglaises lors de la guerre de la Conquête en 1759-1760. Un incendie ayant ravagé l'église en 1977, des fouilles archéologiques ont été entreprises. Les responsables de la ville ont choisi de conserver et de stabiliser les ruines de l'église et d'aménager cet espace et son environnement en lieu public. Des activités culturelles (concerts, rassemblements...) s'y tiennent en saison et une mise en interprétation est offerte dans deux bâtiments d'origine situés à proximité : le presbytère et la sacristie.*

## 6. INTÉGRATION

Il s'agit d'une conservation et d'une présentation intégrale ou partielle de vestiges archéologiques in situ dans un lieu dont la vocation principale n'est pas la mise en valeur de l'archéologie. Cependant, la mise en valeur de l'archéologie devient une dimension importante ou fondamentale du lieu en s'intégrant à un concept global d'aménagement et de développement et en lui donnant une couleur distinctive. Les vestiges, des objets de la collection ou des propos référant aux significations culturelles du site sont présentés dans un lieu de détente, de loisir, d'activités culturelles, de services spécialisés... Les éléments archéologiques sont alors intégrés à l'aménagement et aux activités dominantes du lieu.

### **Exemple**

#### ***Auberge Saint-Antoine, Québec***

*Les propriétaires de cet hôtel aménagé dans un entrepôt désaffecté ont choisi de restaurer le bâtiment et de miser sur l'archéologie pour attirer leur clientèle. Les vestiges d'ouvrages militaires et maritimes et des objets dégagés lors de fouilles sur le site de l'îlot Hunt qui jouxte l'hôtel, sont intégrés à l'aménagement des lieux et mis en valeur.*

## 7. DIFFUSION HORS-SITE

Dans certains cas, une mise en valeur in situ est impossible et les vestiges mis au jour sont enfouis à la fin des fouilles archéologiques. Il peut s'agir d'une volonté de conservation du site archéologique pour les générations futures ou d'une situation financière particulière. Il peut aussi s'agir d'un chantier de fouilles ouvert temporairement dans un contexte où les espaces sont réservés ou destinés à des usages urbains et publics tels que : construction, aire de stationnement, barrages...

Toutefois, les significations culturelles du site ayant été jugées d'importance majeure, celui-ci peut faire l'objet d'une mise en interprétation, à proximité ou à l'extérieur du site afin de diffuser les connaissances acquises. Éphémères ou durables, ces moyens peuvent aussi contribuer à faire le point sur des recherches en cours.

### **Exemple**

#### ***Le Elizabeth & Mary, Baie-Trinité***

En 1690, ce bateau faisait partie d'une flotte montée par Sir William Phips pour s'emparer de la ville de Québec. Les recherches sur cette épave découverte fortuitement dans l'anse aux Bouleaux, tout près du village de Baie-Trinité, ont généré 1 835 heures de plongée en 1996 et 1997. Les fouilles subaquatiques et le traitement de près de 4 000 objets-témoins ont été menés conjointement par Parcs Canada, par le Centre de conservation du Québec et par des membres de la communauté locale, initiés à diverses tâches. Cette épave, la plus ancienne découverte au Québec, a fait l'objet d'une exposition itinérante à Montréal, au musée de Pointe-à-Callière, à Québec et par la suite à Baie-Comeau et à Sept-Iles. Quelques objets sont actuellement présentés à l'Hôtel-de-Ville de Baie-Trinité et son histoire est évoquée au Centre des naufrages de Baie-Trinité. Les structures de bois du bateau ont été prélevées et enfouies dans un lac, à proximité du site. Il ne reste aucune trace du bateau sur le site même.

#### 1.4.2 La mise en interprétation : des voies de communication multiples

Lorsqu'un type d'établissement et d'aménagement est retenu, justifié et entériné par les autorités concernées, un second processus est entrepris : celui de la mise en interprétation. Fondée sur des bases scientifiques, sur des données de recherche, elle se traduit par un choix éclairé de thèmes et de moyens de communication à l'intention de publics qui ont accès au site archéologique ou à des publics rejoints virtuellement. Tel qu'inscrit dans la Charte de Burra, l'interprétation est « *l'ensemble des moyens employés pour présenter la valeur culturelle d'un lieu ou d'un bien patrimonial* ». <sup>8</sup> Autre définition incluse dans la Charte ICOMOS adoptée à Québec le 4 octobre 2008 : « *L'interprétation renvoie à l'ensemble des activités potentielles destinées à augmenter la conscience publique et à renforcer sa compréhension du site culturel patrimonial. Ceci peut inclure des publications, des conférences, des installations sur le site, des programmes éducatifs, des activités communautaires ainsi que la recherche, la formation et l'évaluation permanente du processus même d'interprétation* ». <sup>9</sup> La mise en valeur se matérialise ainsi dans diverses voies de communication et d'expériences offertes à des communautés locales et régionales, à des groupes d'intérêt ou scolaires, à des voyageurs, lors de visites ou de séjours.

Nous utilisons délibérément le terme mise en interprétation pour distinguer ce processus de communication du mot interprétation utilisé à d'autres fins. D'abord par les archéologues qui lui accordent le sens d'une explication, fruit d'une réflexion issue des recherches à des fins de transmission des connaissances. Rappelons que l'interprétation développée en Amérique du Nord s'inspire encore aujourd'hui des six principes articulés par l'Américain Freeman Tilden en 1957. <sup>10</sup> Au Canada, ces principes ont d'abord été et sont toujours appliqués par les professionnels oeuvrant dans les lieux historiques nationaux et naturels de Parcs Canada, puis graduellement adaptés à la pratique muséologique.

Nous référons à la thèse : *L'archéomuséologie. Un modèle conceptuel interdisciplinaire* pour approfondir la mise en interprétation. Pierre Desrosiers y analyse notamment quatre cas types d'interprétation issus de la muséologie québécoise : le Centre Archéo Topo à Les Bergeronnes, Pointe-à-Callière, le musée d'archéologie et d'histoire de Montréal à Montréal, le Parc archéologique de la Pointe-du-Buisson à Beauharnois et le Lieu historique national du Parc-de-l'Artillerie à Québec. L'auteur y propose un modèle d'interprétation où le discours et le parcours de l'archéologie et de la muséologie sont appelés à des itinéraires convergents, à une complémentarité interdisciplinaire accrue. <sup>11</sup>

Le processus de mise en interprétation est à la fois complexe et créatif. Pour chaque voie de communication, de nombreux moyens peuvent être choisis notamment en fonction de :

- la capacité d'illustrer le propos;
- leur potentiel à fournir des clés de compréhension de ce propos;

---

<sup>8</sup> ICOMOS, *Charte de Burra* (Australie) pour la conservation des lieux et des biens patrimoniaux de valeur culturelle, version 1999, traduction Héritage Montréal.

<sup>9</sup> ICOMOS, *Charte ICOMOS pour l'interprétation et la présentation des sites culturels patrimoniaux*, Québec, le 4 octobre 2008

<sup>10</sup> Freeman Tilden, *Interpreting our Heritage*, 1957

<sup>11</sup> Pierre Desrosiers, *L'archéomuséologie. Un modèle conceptuel interdisciplinaire*, Thèse de doctorat, Université Laval, 2005

- la prévision de la durée de l'expérience sur le site et de la capacité de rétention des messages;
- l'analyse des impacts suite à l'utilisation plus ou moins intensive de nouvelles technologies en contexte archéologique...

Nous retenons **cinq types principaux de mise en interprétation** dans un contexte de mise en valeur d'un site archéologique. Il ne s'agit pas ici d'une liste exhaustive mais plutôt de regroupements des moyens les plus utilisés à ce jour.

- Expositions
- Panneaux extérieurs, marquage au sol et installations
- Médiation
- Activités et événements
- Édition et diffusion

## 1. EXPOSITIONS

Les expositions sont à ce jour un moyen privilégié pour l'interprétation du patrimoine archéologique. Il peut s'agir d'expositions permanentes ou temporaires, tenues in situ, sur les lieux de découverte ou à proximité. Ces expositions peuvent miser sur l'utilisation de maquettes ou de dioramas pour reconstituer des techniques ou des modes de vie. Certaines privilégient l'utilisation de nouvelles technologies (bornes interactives, multimédia) et de divers moyens d'interaction.

## 2. PANNEAUX EXTÉRIEURS, MARQUAGE AU SOL ET INSTALLATIONS

Les panneaux d'interprétation ou autres types d'installations sont un moyen utilisé pour l'interprétation du patrimoine archéologique sur le terrain, le long de sentiers ou dans des espaces extérieurs, in situ, sur les lieux même de découverte. Il peut aussi s'agir d'installations temporaires, pendant la durée des fouilles par exemple. On peut y inclure le marquage au sol en milieu urbain de traces archéologiques enfouies ou disparues. Ce moyen est utilisé depuis longtemps et appliqué de façon assez systématique notamment à Montréal pour la ville du 17<sup>e</sup> et du 18<sup>e</sup> siècle. Les remparts y sont particulièrement privilégiés. Il peut aussi s'agir de vitrines d'exposition extérieures présentant des artefacts ou des reproductions d'objets comme c'est le cas à la Gare du Palais, à Québec.

## 3. MÉDIATION

La médiation est un type d'intervention offert in situ. Elle est assurée par des archéologues ou par des animateurs formés à l'archéologie, par des intervenants qui « assurent la mise en relation entre les publics et les patrimoines ». Comme le souligne Fernand Collin, directeur du Préhistosite de Ramioul, Belgique : « *À l'inverse du patrimoine architectural ou naturel, (...) les vestiges archéologiques sont rarement intelligibles directement ..., ils ne prennent souvent un sens qu'après l'étude et l'explication de l'archéologue... La médiation est un terme fourre-tout qui recouvre les notions de communication, transmission, sensibilisation, valorisation, animation, vulgarisation, éducation, pédagogie...* ». <sup>12</sup>

---

<sup>12</sup> Fernand Collin, *Patrimoine archéologique et société : relations difficiles? Le rôle du médiateur*, Préhistosite de Ramioul, 2000

Nous incluons dans ce type de mise en interprétation, l'animation offerte dans les sites reconstitués et l'animation ponctuelle ou éphémère sur les chantiers de fouilles donnant un accès au public. Comme le spécifie l'auteur de *Éducation et action culturelle* :  
« ... l'éducation, l'action culturelle et les événements font oeuvre de médiation lorsque, au-delà de la diversité des formes de programmation et de l'objectif des interventions, une institution considère la qualité des relations qu'elle instaure avec ses publics et la capacité d'ouverture qu'elle se donne pour concevoir son action ». <sup>13</sup>

#### **4. ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS**

Les activités et événements sur le site ou dans un territoire connexe favorisent une interprétation ponctuelle qui repose sur la médiation mais surtout sur une implication des participants et des utilisateurs du lieu. Ainsi le Réseau Archéo Québec <sup>14</sup> qui regroupe près de 50 organismes concernés par l'archéologie, offre une programmation événementielle, à chaque année, au mois d'août. Dans les différentes régions du Québec, **Le mois de l'archéologie** attire l'attention de centaines de visiteurs et contribue à la découverte et à la sensibilisation au patrimoine archéologique autochtone et euroquébécois.

#### **5. ÉDITION ET DIFFUSION**

Lorsque la mise en interprétation ne peut être assurée in situ, sur les lieux mêmes de découverte, la diffusion à distance est un moyen privilégié de mise en interprétation. Il peut s'agir de publications sous forme de brochures, dépliants, livres, catalogues d'exposition, site WEB, expositions virtuelles et jeux interactifs, chroniques à la télévision ou à la radio... Les expositions itinérantes sont aussi une voie de communication privilégiée pour l'interprétation et la sensibilisation au patrimoine archéologique hors des sites.

---

<sup>13</sup> Michel Forest, *Éducation et action culturelle Politique et activités* (Guide pratique), Service de soutien aux institutions muséales, MCCC, 2008

<sup>14</sup> Voir le site internet du Réseau Archéo Québec

## Partie 2

### La mise en valeur du patrimoine archéologique euroquébécois à ce jour

En 2008 au Québec, 8 920 sites archéologiques connus ont été répertoriés dans l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ). De ce nombre, 2101 sites ont au moins une couche d'occupation euroquébécoise, soit près de 25% de l'ensemble des sites connus au Québec.

Dans cette partie, nous faisons un survol de la mise en valeur du patrimoine archéologique euroquébécois tel que connu à ce jour : son cadre historique, ses principaux acteurs, les sites privilégiés ainsi que certaines tendances observées dans le processus de mise en valeur.

#### 2.1 Cadre historique

*« L'archéologie québécoise est riche et multiple à cause de sa situation stratégique en Amérique du Nord. (...) Venus de l'est, des explorateurs puis des pêcheurs et chasseurs européens ont fréquenté, au cours du dernier millénaire, la côte atlantique et l'estuaire du fleuve Saint-Laurent. Avec le 17<sup>e</sup> siècle commence l'occupation euroquébécoise, principalement à partir de la vallée du Saint-Laurent. (...) Au début du 17<sup>e</sup> siècle, le peuplement européen s'amorce lentement. Les efforts de colonisation étant entravés par de multiples questions administratives, la traite des fourrures prend une place prépondérante dans l'économie de la Nouvelle-France. Après de nombreux conflits armés et la Conquête anglaise en 1760, les prochains siècles seront marqués par l'exploitation forestière, le développement du transport ferroviaire, routier et maritime, l'industrialisation et, enfin, l'urbanisation rapide du territoire. Tous ces événements laisseront d'importantes traces dans le sol québécois ».*<sup>15</sup>

La mise en valeur du patrimoine euroquébécois repose sur une juste compréhension du contexte historique, des moments-clés de l'histoire du Québec et de ses régions ainsi que des gens, modestes ou reconnus qui ont participé à cette histoire. Toutefois, l'archéologie euroquébécoise en milieu urbain ou hors de Montréal et de Québec, témoigne d'une forte complexité historique. Ainsi, dans un même site d'occupation ou dans un même ensemble, des vestiges de plusieurs époques peuvent rappeler des activités liées à la vie religieuse, au peuplement, au commerce, à l'industrialisation, à l'exploitation des ressources marines ou terrestres... Dans la plupart des cas, ces sites utilisés par plusieurs générations d'occupants, documentent la vie de tous les jours qui revit par l'analyse de traces tangibles abandonnées, perdues ou enfouies depuis des siècles.

#### 2.2 Des acteurs déterminants

A ce jour, des intervenants dynamiques ont agi dans leurs milieux respectifs. Leur détermination, leur influence, leur capacité financière ainsi que les partenariats qu'ils ont noués, ont permis la réalisation de projets de mise en valeur dans différentes régions du Québec.

---

<sup>15</sup> Site WEB, MCCCCF, 2009 Des informations succinctes sur le peuplement européen y sont aussi disponibles.

**Tableau 5 Des acteurs déterminants**

Acteurs	Réalizations	Exemples
<b>Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine</b>	Le ministère a initié des recherches archéologiques dans différentes localités et régions du Québec. Réalisées à l'initiative des archéologues du ministère, d'organismes ou de citoyens avisés, certaines de ces recherches ont conduit à des projets de mise en valeur.	<b>Le Parc du Bourg de Pabos à Pabos Mills</b> a bénéficié du support professionnel et financier du ministère pour sa mise en valeur et pour l'édition de publications portant sur l'apport de l'archéologie à la connaissance du lieu.
<b>Parcs Canada</b>	Cet organisme du gouvernement fédéral a favorisé des programmes de recherches d'envergure en histoire, en archéologie et en culture matérielle pour la mise en valeur de ses lieux historiques. Ces lieux témoignent des tournants de l'histoire du pays et commémorent des personnes, des événements et des lieux d'importance historique canadienne.	<b>Les Forges-du-Saint-Maurice de Trois-Rivières</b> ont été mises en valeur sur la base d'un tel programme de recherches, le site ayant été reconnu d'importance nationale.
<b>Instances locales et régionales</b>	Sensibles à l'importance du patrimoine archéologique, des responsables locaux et régionaux ont inscrit des projets de mise en valeur dans les priorités de développement économique et touristique de leurs communautés.	<b>La Ville de Montréal</b> a initié des projets de marquage au sol et <b>la Ville de Québec</b> a misé sur des publications pour diffuser des connaissances au sujet de sites archéologiques ensablés.
<b>Universités</b>	L'Université de Montréal, l'Université du Québec à Montréal, l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université Laval ont initié des recherches archéologiques dans différentes localités et régions du Québec. Dans plusieurs cas, leurs programmes de recherches et les Écoles de fouilles qu'elles ont dirigées ont conduit à des projets de mise en valeur.	<b>L'Université Laval au Palais de l'Intendant à Québec</b> a largement documenté et favorisé la mise en valeur du site.
<b>Groupes d'intérêt</b>	Des groupes motivés par d'énergiques défenseurs du patrimoine archéologique et historique ont oeuvré à conserver leur patrimoine local et régional. Dans certains cas, ils ont contribué à des projets de mise en valeur afin de faire connaître ce patrimoine.	<b>Le Centre d'histoire et d'archéologie de la Métabetchouane de Desbiens</b> a été réalisé suite aux initiatives de monseigneur Victor Tremblay (1892-1979), fondateur de la Société historique du Saguenay. Il a attiré l'attention et l'implication du ministère.
<b>Propriétaires privés</b>	Des propriétaires de domaines privés ont intégré l'archéologie à leurs projets de développement immobilier et commercial.	<b>L'Auberge Saint-Antoine à Québec</b> est un hôtel archéologique développé par ses propriétaires, la famille Price, en partenariat avec la Ville de Québec, avec l'Université Laval et avec le MCCCCF.

### **2.3 Sites archéologiques euroquébécois mis en valeur**

Éclaté dans toutes les régions du Québec, le patrimoine archéologique euroquébécois fait à ce jour l'objet de mises en valeur dans une quarantaine de lieux dédiés à sa compréhension et à son illustration. Il va sans dire que de nombreuses institutions muséales traitent occasionnellement de l'archéologie du Québec dans leurs expositions permanentes ou temporaires ou lors d'activités ponctuelles. Détournée de son lieu de mise au jour, on parle dans ces cas d'une mise en interprétation de l'archéologie, hors-site et non d'une mise en valeur in situ.

Dans le tableau qui suit, des sites et des lieux de mise en valeur sont regroupés en fonction du type d'établissement et d'aménagement public privilégié. Nous indiquons aussi les thématiques principales ainsi que certains éléments caractéristiques qui contribuent à leur importance.

**Tableau 6 Sites archéologiques euroquébécois mis en valeur à ce jour**

<i>Types d'établissements et d'aménagements publics</i>	<i>Lieux et Sites archéologiques mis en valeur</i>	<i>Thématiques</i>	<i>Éléments caractéristiques</i>	<i>Régions</i>
<b>MUSÉE DE SITE</b>				
	<b>Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, Montréal</b>	<b>Commerce Vie religieuse Urbanisation</b>	Le site atteste de toutes les strates archéologiques, historiques et architecturales d'occupation sur un même site, de la fondation de Montréal jusqu'à aujourd'hui. Ce musée est un lieu unique dans le paysage de la mise en valeur au Québec.	<b>Région 06 Montréal</b>
	<b>Musée Marguerite-Bourgeoys, Montréal</b>	<b>Vie religieuse et éducation</b>	Sous la nef d'une chapelle historique, les vestiges de l'un des plus anciens lieux religieux au Québec.	<b>Région 06</b>
	<b>Musée de Lachine, Montréal</b>	<b>Commerce des fourrures Architecture et présence française en Amérique</b>	Maison et sa dépendance datant du Régime français : bâtiments complets les plus anciens de l'île de Montréal	<b>Région 06</b>
	<b>Centre Archéo Topo, Les Bergeronnes <sup>16</sup></b>	<b>Occupation humaine de la Côte-Nord à partir des recherches archéologiques</b>	Importance de l'archéologie pour écrire l'histoire de la région.  Le paysage : rivage, mer, forêt.	<b>Région 09 Côte-Nord</b>
	<b>Parc du Bourg de Pabos, Pabos Mills</b>	<b>Vie maritime Régime seigneurial</b>	Une seigneurie maritime du Régime français.	<b>Région 11 Gaspésie</b>
	<b>Parc archéologique de la Pointe-du-Buisson, Beauharnois</b>	<b>Activités de pêche et ressources halieutiques  Villégiature seigneuriale et communautaire</b>	La pêche et l'occupation saisonnière des lieux : des activités contemporaines de tradition millénaire.  Le paysage : rivage, fleuve, forêt (érables à caryers notamment), plaine.	<b>Région 16 Montréal</b>

<sup>16</sup> La nouvelle exposition permanente qui sera inaugurée en mai 2009 porte sur ce thème, la mission du Centre incluant dorénavant l'archéologie de la Côte-Nord et non seulement l'archéologie préhistorique de la Haute-Côte-Nord comme c'était le cas entre 1995 et 2006.

<i>Types</i>	<i>Lieux et sites archéologiques mis en valeur</i>	<i>Thématiques</i>	<i>Éléments caractéristiques</i>	<i>Régions</i>
<b>LIEU D'INTER-PRÉTATION</b>				
	<b>Parc de l'aventure basque en Amérique, Trois-Pistoles</b>	<b>Pêche Vie marine Présence basque en Amérique</b>	L'histoire des baleiniers basques dans ce secteur du fleuve Saint-Laurent.	<b>Région 01 Bas-Saint-Laurent</b>
	<b>Site historique de la maison Lamontagne, Rimouski</b>	<b>Architecture domestique du Régime français</b>	Des recherches archéologiques documentent une technique architecturale représentative de l'époque : le colombage pierroté.	<b>Région 01 Bas-Saint-Laurent</b>
	<b>Centre d'histoire et d'archéologie de la Métabetchouane, Desbiens</b>	<b>Contact Commerce</b>	Lieu traditionnel de rencontres et d'échanges pour la traite des fourrures et les missions.	<b>Région 02 Saguenay-Lac-Saint-Jean</b>
	<b>Centre d'interprétation de Place Royale, Québec</b>	<b>Présence française en Amérique  Fondation de Québec</b>	Lieu de fondation d'une colonie française en Amérique du Nord.  Collection unique de référence du Régime français.	<b>Région 03 Capitale Nationale</b>
	<b>Ilôt des Palais, Québec</b>	<b>Industrie Présence française en Amérique</b>	Des vestiges et un lieu, témoins de l'histoire de Québec.  En redéfinition	<b>Région 03 Capitale Nationale</b>
	<b>Maison des Jésuites, Sillery</b>	<b>Contact Architecture française Vie religieuse</b>	Le plus ancien site d'évangélisation et de sédentarisation des populations autochtones en Amérique du Nord.	<b>Région 03 Capitale Nationale</b>
	<b>Moulin des Jésuites, Charlesbourg</b>	<b>Régime seigneurial Vie religieuse</b>	Ancien moulin à farine et vie quotidienne des meuniers et de leur famille en Nouvelle-France.	<b>Région 03 Capitale Nationale</b>
	<b>Centre d'interprétation de la Côte-de-Beaupré, Château-Richer</b>	<b>Vie religieuse et éducation Présence française en Amérique</b>	Sur la Côte de Beaupré, les vestiges du premier moulin à vent industriel et du premier couvent pour l'éducation des jeunes filles.	<b>Région 03 Capitale Nationale</b>

<b>Types</b>	<b>Lieux et sites archéologiques mis en valeur</b>	<b>Thématiques</b>	<b>Éléments caractéristiques</b>	<b>Régions</b>
	<b>Parc historique et patrimonial de la Poudrière de Windsor, Windsor</b>	<b>Industrie Commerce Vie ouvrière</b>	Ancienne fabrique de tonneaux. Barrage sur la rivière et vestiges de l'ancienne poudrière de la compagnie Dupont de Nemours.	<b>Région 05 Estrie</b>
	<b>Commerce-de-la-Fourrure-à-Lachine, LHNC, Montréal</b>	<b>Contact Commerce</b>	Témoin de l'apogée de l'industrie des fourrures dans la région, au 18 <sup>e</sup> et au début du 19 <sup>e</sup> . Point de départ ou d'arrivée et centre d'entreposage des fourrures et marchandises de traite à Montréal.	<b>Région 06 Montréal</b>
	<b>Parc nature de l'île-de-la-Visitation, Montréal</b>	<b>Vie artisanale et industrielle</b>	Histoire et nature sont étroitement liées. Des activités de plein air conduisent aux vestiges de moulins, d'un pressoir et de la maison d'un meunier.	<b>Région 06 Montréal</b>
	<b>Moulin à vent, Pointe-aux-Trembles, Moulin à vent Fleming, La Salle, Moulin banal, Pointe-Claire</b>	<b>Vie artisanale Régime seigneurial</b>	Plusieurs moulins, biens archéologiques classés, sont parmi les plus anciens vestiges de la colonisation de l'île de Montréal.	<b>Région 06 Montréal</b>
	<b>Fort Témiscamingue-Obadjiwan – LHNC,</b>	<b>Commerce</b>	Important poste de traite des fourrures pendant plus de 200 ans.	<b>Région 08 Abitibi-Témiscamingue</b>
	<b>Bataille-de-la-Ristigouche, LHNC, Ristigouche</b>	<b>Vie militaire Vie maritime</b>	Archéologie sub-aquatique.  Dernier combat naval en Amérique du Nord entre la France et l'Angleterre.	<b>Région 11 Gaspésie</b>
	<b>Phare de Pointe-au-Père, LHCN, Pointe-au-Père Site historique maritime de Pointe-au-Père</b>	<b>Vie maritime</b>	Archéologique sub-aquatique.  Cimetière marin.	<b>Région 11 Gaspésie</b>
	<b>Forts-de-Lévis, LHNC, Lévis</b>	<b>Vie militaire</b>	Dernier maillon d'une chaîne de trois forts construits par les autorités britanniques pour faire échec à une invasion appréhendée des Américains par voie terrestre.	<b>Région 12 Chaudière-Appalaches</b>
	<b>Grosse-Ile-et-le-Mémorial –des-Irlandais, LHCN, Isle-aux-Grues</b>	<b>Santé Vie sociale</b>	Station de quarantaine pour les immigrants au Québec, entre 1832 et 1937.	<b>Région 12 Chaudière-Appalaches</b>

<b>Types</b>	<b>Lieux et sites archéologiques mis en valeur</b>	<b>Thématiques</b>	<b>Éléments caractéristiques</b>	<b>Régions</b>
	<b>Le site historique de l'île-des- Moulins, Terrebonne</b>	<b>Du régime seigneurial au régime municipal contemporain</b>	Parc historique et présence de moulins à eau témoins de l'ère pré-industrielle.	<b>Région 14 Lanaudière</b>
	<b>Bataille-de-la-Châteauguay, LHNC, Châteauguay</b>	<b>Vie militaire</b>	Site de la bataille de la Châteauguay, automne 1813.	<b>Région 16 Montérégie</b>
	<b>Côteau-du-Lac, LHNC, Côteau-du-Lac</b>	<b>Vie maritime Vie militaire Industrie</b>	Phare et voie d'évitement pour les voyageurs français et britanniques. Ancêtre de la Voie maritime du Saint-Laurent.	<b>Région 16 Montérégie</b>
	<b>Parc historique de la Pointe-du-Moulin, Notre-Dame-de-l'île-Perrot</b>	<b>Régime seigneurial</b>	Ancien moulin à farine et vie quotidienne des meuniers et de leur famille en Nouvelle-France.	<b>Région 16 Montérégie</b>
	<b>Fort-Lennox, LHNC, Saint-Paul-de-l'île-aux-Noix</b>	<b>Vie militaire</b>	Complexe militaire composé d'ouvrages défensifs érigés pour protéger la colonie contre d'éventuelles invasions américaines.	<b>Région 16 Montérégie</b>
	<b>Blockhaus de la Rivière Lacolle, Saint-Paul-de-l'île-aux-Noix</b>	<b>Vie militaire</b>	Seul blockhaus encore debout au Québec ayant subi une attaque durant la guerre de 1812-1814	<b>Région 16 Montérégie</b>
	<b>Fort-Chambly. LHNC, Chambly</b>	<b>Vie militaire</b>	Ouvrage militaire inspiré des principes des fortifications à la Vauban, pour protéger la Nouvelle-France des attaques britanniques.	<b>Région 16 Montérégie</b>
<b>LIEU D'INTERPRÉTATION AVEC RECONSTITUTION</b>				
	<b>Forges-du-Saint-Maurice, LHCN, Trois-Rivières</b>	<b>Industrie sidérurgique</b>	Première communauté industrielle au Canada.	<b>Région 04 Mauricie</b>
	<b>Vieux-Poste de traite de Sept-Iles, Sept-Iles</b>	<b>Commerce Contact</b>	Lieu déterminant dans l'histoire nord-américaine de la traite des fourrures.	<b>Région 09 Côte-Nord</b>

<b>Types</b>	<b>Lieux et sites archéologiques mis en valeur</b>	<b>Thématiques</b>	<b>Éléments caractéristiques</b>	<b>Régions</b>
<b>SITE RECONSTITUÉ</b>				
	<b>Fort Ingall, Cabano</b>	<b>Vie militaire Architecture militaire</b>	Seul fort du genre au Québec, construit pour prévenir un conflit frontalier avec les Etats-Unis.	<b>Région 01 Bas-Saint-Laurent</b>
	<b>Parc-de-l'Artillerie, LHNC, Québec</b>	<b>Vie militaire Industrie de guerre</b>	Ses bâtiments font partie du système défensif de Québec.	<b>Région 03 Capitale Nationale</b>
<b>JARDIN DE VESTIGES ET ESPACE PUBLIC</b>				
	<b>Église Notre-Dame-de-Foy, Sainte-Foy, Québec</b>	<b>Vie militaire Vie religieuse</b>	Monument de guerre, l'église a servi de poste fortifié des Anglais à la Conquête.	<b>Région 03 Capitale Nationale</b>
	<b>Champ-de-mars, Montréal</b>	<b>Architecture militaire Vie urbaine</b>	Seul espace public du Vieux-Montréal qui permet de voir in situ les vestiges d'un front complet des fortifications de Montréal du 18 <sup>e</sup> siècle.	<b>Région 06 Montréal</b>
	<b>Le parc archéologique de Pointe-des-Seigneurs, Montréal</b>	<b>Industrie Vie maritime</b>	Pointe dessinée par des bras d'eau érigés artificiellement à des fins industrielles.	<b>Région 06 Montréal</b>
	<b>Église-des-Saints-Anges-de-Lachine, Lachine</b>	<b>Vie religieuse</b>	Les recherches permettent de comprendre des modalités de construction mises en oeuvre au Régime français.	<b>Région 06 Montréal</b>
	<b>Église Sainte-Anne, Montréal</b>	<b>Vie religieuse</b>	Dans le quartier Griffintown peuplé par des Irlandais qui ont largement contribué à la construction du pont Victoria et du Canal de Lachine. La communauté se rassemblait dans cette église construite en 1852 et détruite en 1970.	<b>Région 06 Montréal</b>
	<b>Parc de la Baronnie, Longueuil</b>	<b>Peuplement et vie urbaine</b>	Lieu de fondation de la ville.	<b>Région 16 Monterégie</b>

<i>Types</i>	<i>Lieux et sites archéologiques mis en valeur</i>	<i>Thématiques</i>	<i>Éléments caractéristiques</i>	<i>Régions</i>
<b>INTÉGRATION</b>				
	<b>Canaux du Saint-Laurent, LHNC : Canal-de-Carillon, Saint-André d'Argenteuil; de Saint-Ours; de Chambly; Sainte-Anne-de-Bellevue</b>		Ces ouvrages contribuent à franchir les obstacles à la navigation entre le fleuve et les rivières Richelieu et Outaouais.	
	<b>Chantier archéologique Cartier-Roberval, Cap-Rouge</b>	<b>Présence française en Amérique</b>	Colonie éphémère fondée par Jacques Cartier dès 1541.  Le paysage : le fleuve, la baie.	<b>Région 03 Capitale Nationale</b>
	<b>Forts-et-Châteaux-Saint-Louis, LHNC, Québec</b>	<b>Vie politique Vie militaire</b>	Lieu de résidence officielle et siège du pouvoir des gouverneurs du pays pendant plus de 200 ans.	<b>Région 03 Capitale Nationale</b>
	<b>Auberge Saint-Antoine, Québec</b>	<b>Commerce Vie maritime</b>	Un hôtel archéologique qui fait notamment connaître l'importance des activités portuaires de Québec.	<b>Région 03 Capitale Nationale</b>
	<b>Parc Cartier-Brébeuf, Québec</b>	<b>Vie religieuse Découverte du pays</b>	Lieu d'hivernage de Jacques Cartier et établissement de la première résidence des jésuites à Québec.	<b>Région 03 Capitale Nationale</b>
	<b>Canal de Lachine, LHNC, Montréal-Lachine</b>	<b>Vie maritime Industrie</b>	Précurseur de la révolution des transports au Canada, il joue un rôle déterminant dans l'essor industriel montréalais.	<b>Région 06 Montréal</b>
	<b>Ancienne église Notre-Dame, Montréal</b>	<b>Vie religieuse</b>	Première église Notre-Dame de Montréal et son cimetière. Bâtiment important du premier noyau institutionnel de la ville.	<b>Région 06 Montréal</b>

<b>Types</b>	<b>Lieux et sites archéologiques mis en valeur</b>	<b>Thématiques</b>	<b>Éléments caractéristiques</b>	<b>Régions</b>
	<b>Fort-Senneville, Senneville</b>	<b>Vie militaire</b>	Vestiges d'un fort construit sous le Régime français pour prévenir les incursions des Iroquois. Vestiges sauvegardés sur une propriété privée, le site a été classé site historique et archéologique.	<b>Région 06 Montréal</b>
	<b>Grande-Grave, parc de Forillon, LHNC, Forillon</b>	<b>Vie maritime</b>	Mode de vie de familles de pêcheurs.  Le paysage : rivage, mer, falaises.	<b>Région 11 Gaspésie</b>
	<b>Domaine Longwood, Lévis</b>	<b>Vie commerciale</b>	Au 19 <sup>e</sup> siècle, le commerce du bois donne naissance à un noyau de résidents, ouvriers et dirigeants.	<b>Région 12 Chaudière-Appalaches</b>
<b>DIFFUSION HORS-SITE</b>				
	<b>Le <i>Elizabeth &amp; Mary</i>, Baie-Trinité</b>	<b>Vie militaire Vie maritime</b>	Archéologie sub-aquatique  Épave la plus ancienne au Québec (1690), témoin de modes de vie et de techniques de construction navale au 17 <sup>e</sup> siècle en Amérique.	<b>Région 09 Côte-Nord</b>

### 3. Tendances et cas-types au Québec

#### 3.1 Tendances observées

Dans les projets de mise en valeur réalisés à ce jour, nous constatons certaines tendances. Basées sur nos connaissances actuelles, sur les rares sources documentaires disponibles à ce sujet et bien que en partie subjectives, ces tendances constituent un préalable aux orientations proposées dans la Partie 3. Elles réfèrent au processus de mise en valeur qui se construit à partir de cinq éléments-clés liés au propos, à la conservation, à sa présentation in situ, sur le site même de découverte, à une planification en concertation ainsi qu'à des règles d'éthique.

##### 3.1.1 Le propos

###### **Éditions électroniques et imprimées : ouvrages de synthèse**

Depuis 2006, dans le cadre de la participation du Québec au projet de Répertoire canadien des lieux patrimoniaux, le MCCCFC confie à des archéologues de diverses spécialités et champs d'intérêt, des mandats pour la rédaction d'ouvrages de synthèse. Ces études contribuent notamment à des prises de décision quant à l'attribution de statuts légaux dans une optique de conservation, de préservation et éventuellement de mise en valeur. En faisant le point sur les connaissances acquises dans une région ou à partir de thématiques spécifiques, ces ouvrages facilitent les prises de décision quant à de possibles actions de mise en valeur, les énoncés d'importance s'appuyant sur des critères comparables : spécificité, unicité, intégrité, potentiel de recherche ou de mise en valeur. Les décideurs et les spécialistes en muséologie et mise en valeur disposent ainsi d'outils qui reposent sur la pertinence scientifique du propos.

###### **Des exemples**

**Steve Dubreuil**, *Étude sur les sites archéologiques préhistoriques et historiques caractéristiques de la région de la Côte-Nord du Québec*, MCCCFC, 2007

**Dominique Lalonde**, *Étude comparative des sites archéologiques basques du Québec*, Ruralys et MCCCFC, 2007

###### **L'axe anthropologique du propos**

Les données archéologiques, matériau scientifique de nature descriptive et quantitative, sont de plus en plus soumises par les chercheurs à des questionnements anthropologiques. L'analyse et la présentation du patrimoine archéologique autochtone y a largement contribué. Le propos est ainsi enrichi par les hypothèses émises par les archéologues qui poursuivent leurs recherches et leurs réflexions au-delà de l'étude de sites particuliers et circonscrits dans le temps ou dans l'espace. Le propos retenu dans les projets de mise en valeur s'appuie de la sorte sur des données intégrant des territoires de proximité incluant des ensembles culturels sous-régionaux et régionaux, sur une intégration accrue de connaissances en histoire, ethnologie, géographie, géologie, biologie... sans oublier les expertises technologiques requises (physique, chimie...). Ces synthèses fournissent des pistes éclairantes quant aux manifestations de la vie en société mais aussi des comparaisons entre des pratiques culturelles quant à

des modes de vie ou d'expression, à des savoirs ou des savoir faire, à des mythologies ou à des croyances par exemple.

### **La complémentarité archéologie et histoire**

L'archéologie est de moins en moins au service de l'histoire ou utilisée comme support à l'illustration de faits rapportés par cette discipline. Les données acquises par la découverte et par l'analyse des sites et de leur contexte, contribuent pour une bonne part à étoffer des récits du passé. D'ailleurs, histoire et archéologie sont deux disciplines associées à la mission de la majorité des institutions muséales qui offrent un important contenu archéologique euroquébécois. La recherche y est quelquefois complétée par des données ethnologiques. C'est le cas par exemple de Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, du Centre d'histoire et d'archéologie de la Métabetchouane de Desbiens, du Centre Archéo Topo de Bergeronnes, du Parc archéologique de la Pointe-du-Buisson. Les connaissances archéologiques sont partie intégrante du propos, elles sont de moins en moins utilisées aux seules fins d'illustrer l'histoire par la présentation de vestiges (structures et artefacts en particulier). D'ailleurs, l'Institut de la statistique du Québec associe ces disciplines en identifiant deux catégories d'institutions muséales : musées d'histoire, d'ethnologie et d'archéologie et lieux d'interprétation en histoire, en ethnologie et en archéologie.<sup>17</sup>

Plusieurs institutions muséales dont la mission n'inclut pas l'archéologie présentent des expositions thématiques sur ce thème ou constituent une zone particulière de leurs expositions. C'est le cas par exemple du Musée McCord d'histoire canadienne à Montréal qui possède une impressionnante collection archéologique.

### **3.1.2 La conservation**

#### **Réserves régionales et locales**

Les objets mis au jour et les collections créées à partir des recherches archéologiques dans différentes régions du Québec, à Montréal et à Québec, sont traditionnellement acheminés et conservés par des organismes qui disposent d'équipements et d'équipes permanentes. C'est le cas du Laboratoire d'archéologie du MCCCQ à Québec et de Parcs Canada à Québec, de l'Université Laval, de la Ville de Québec et de la Ville de Montréal qui gèrent leurs réserves et laboratoires d'archéologie.

Quelques musées régionaux disposent aussi de réserves comme c'est le cas au Musée régional de la Côte-Nord de Sept-Îles qui conserve le patrimoine archéologique de la région tout en favorisant des prêts aux institutions de la Côte-Nord. Des projets récents de rapatriement de collections locales et régionales à des fins de conservation et de diffusion amorcent peut-être une tendance vers une régionalisation des collections archéologiques. Un double objectif est visé par ces réserves locales et régionales : conserver les objets sur le territoire d'origine et faciliter l'accès aux chercheurs mais aussi au public. C'est le cas du Laboratoire-réserve du Parc archéologique de la Pointe-du-Buisson à Beauharnois et d'un projet de réserve et de centre de diffusion du patrimoine archéologique, en voie de réalisation dans le Vieux-Laprairie.

---

<sup>17</sup> Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine*, 2005

### 3.1.3 La présentation

#### Infrastructures

Le choix de mise en valeur se concrétise dans la signature architecturale des bâtiments qui accueillent ces projets. Loin d'être neutres ou muettes, qu'elles soient contemporaines, d'origine ou restaurées à l'ancienne ou à la moderne, les infrastructures portent un message en soi. Ainsi, certains musées et lieux d'interprétation logés dans des bâtiments qui ont été créés expressément pour les accueillir, traduisent de façon contemporaine l'esprit du lieu. Ils misent sur une architecture cherchant à traduire une volonté d'intégration dans l'environnement immédiat de l'institution tout en misant sur des éléments symboliques pertinents et parfois percutants.

D'autres logent dans un bâtiment patrimonial, un bâtiment d'origine restauré en conservant le caractère d'époque tout en en conservant de façon évidente les interventions contemporaines. Ces infrastructures facilitent la compréhension du propos et accroissent la sensibilité des visiteurs aux époques et modes de vie évoqués. Bien qu'ils aient nécessité des travaux de restauration afin de répondre à des besoins muséaux et d'accès public, ces bâtiments sont des témoins éloquents du propos par leur seule survivance et conservation à ce jour.

Toutefois, depuis une trentaine d'années, la reconstitution de bâtiments d'origine, démolis ou vétustes, est rarement retenue. L'obligation de privilégier une époque donnée pour reconstituer le bâti alors que les recherches historiques et archéologiques témoignent d'occupations multiples, le contraste radical et peu crédible souvent entre des coquilles architecturales d'époque et des activités de facture contemporaine militent peu en faveur de ces reconstitutions. La plupart des projets de mise en valeur visent davantage à préserver l'esprit du lieu, à miser sur le symbolisme des formes architecturales et sur la restauration d'éléments d'origine ayant survécu au temps.

#### Des exemples

##### ***Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, Montréal***

L'architecte a relevé le défi d'harmoniser le bâtiment avec la volumétrie, les matériaux et l'esprit du Vieux-Montréal tout en le démarquant par divers éléments symboliques. Ainsi, l'éperon du musée qui joue un rôle d'amer, invite les promeneurs à se diriger vers le musée tout en rappelant la vocation maritime et commerciale du lieu.

##### ***Parc du Bourg de Pabos, Pabos Mills***

Le bâtiment s'intègre à l'environnement en misant sur une volumétrie aux proportions modestes mais ouvert sur les paysages qui l'entourent et qui évoquent l'esprit et l'histoire du lieu. Les architectes ont d'ailleurs peint sur de larges panneaux extérieurs pivotants des scènes historiques qui ajoutent à la compréhension et à l'évocation du lieu.

##### ***La redoute Dauphine, Parc de l'Artillerie, LHNC, Québec***

Les architectes ont misé sur une restauration d'époque d'un ouvrage militaire défensif majeur à l'époque de la Nouvelle-France. Sa situation géographique et topographique dans la ville de Québec, la robustesse de sa structure ainsi que l'aménagement intérieur évoquent l'importance militaire et administrative de la ville pour la jeune colonie en Amérique, sous le Régime français.

**Le Centre d'interprétation de Place-Royale, Québec**

L'institution fait partie d'un noyau d'habitation autour de la Place Royale qui évoque la fondation de Québec et une colonie française en Amérique. Le parti architectural adopté mise sur une restauration en partie moderne et en partie d'époque. Le Centre d'interprétation est intégré à des bâtiments reconstitués à l'époque de la Nouvelle-France et qui abritent des activités commerciales et résidentielles contemporaines.

**Le Fort Ingall, Cabano**

Ce poste militaire érigé entre 1839 et 1841 a été reconstitué dans les années 1970. Une palissade abrite six bâtiments reconstitués sur une terrasse surélevée du lac Témiscouata. La recherche archéologique a permis de localiser l'emplacement de ces bâtiments de même que le tracé du système défensif de l'enceinte ainsi que les méthodes de construction des structures, pour la plupart en bois, et d'interpréter le statut social de ses occupants.

**L'archéologie, une valeur ajoutée**

Par le passé, à maintes reprises, l'archéologie a constitué un obstacle au développement notamment en contexte urbain. Mais, intégrée aux plans de gestion des villes, aux plans d'urbanisme et de développement, l'archéologie est de plus en plus reconnue comme une plus-value. Ainsi, dans le secteur privé, l'archéologie donne une valeur ajoutée à des projets immobiliers et commerciaux. C'est le cas par exemple de l'Auberge Saint-Antoine à Québec et du Domaine Longwood à Lévis.

**Une mise en valeur ponctuelle et de la médiation culturelle**

Des institutions et des organismes qui n'ont pas comme mission première la mise en valeur du patrimoine archéologique offrent toutefois des activités ponctuelles notamment dans le cadre du *Mois de l'archéologie* initié par le Réseau Archéo Québec. Ces gestes qu'ils soient saisonniers, temporaires ou événementiels font souvent preuve d'invention et ne requièrent aucune structure permanente. Ils contribuent à faire connaître diverses facettes de l'archéologie tout en sensibilisant les communautés de proximité à un patrimoine « à portée de la main ».

L'implication croissante d'organismes qui travaillent en étroits partenariats, municipalités et sociétés d'histoire par exemple, contribue à dynamiser la mise en valeur de l'archéologie au Québec. Elle a aussi comme effet de créer un « appétit » pour le patrimoine en privilégiant des expériences alliant culture, nature et loisirs. Cette sensibilisation graduelle des communautés et des municipalités contribue à jeter des bases solides d'appropriation du patrimoine. Ces gestes ont aussi l'avantage d'éviter la création hâtive et la multiplication d'institutions muséales qui peinent à relever d'énormes défis opérationnels et financiers. Cette tendance est d'autant pertinente qu'un nombre important d'institutions n'ouvre qu'en saison touristique, entre la mi-mai et la mi-octobre.

**Quelques exemples...**

. À la Grande Ferme de Cap-Tourmente, près de Québec, des randonnées à pied, à vélo ou en voiture tirée par un cheval sont offertes, qu'elles soient accompagnées ou autonomes. Sur ce parcours appelé **Archéo Vision**, des panneaux fournissent des informations quant à la richesse archéologique du secteur.

. **Le long du canal de Lachine**, des guides de Parcs Canada proposent des visites commentées de même qu'une sortie en bateau-mouche pour voir in situ des traces architecturales et archéologiques du passé industriel du secteur.

. **Au Parc de la Baronnie de la ville de Longueuil**, lieu de fondation de la ville témoin de trois siècles d'occupation, l'animation attire des résidents de proximité et donne un sens à cet espace public. Cette activité d'animation est coordonnée par la conseillère en développement culturel de la ville avec des partenaires locaux dont la fabrique Saint-Antoine. Outre l'animation culturelle, la ville de Longueuil vise la réalisation d'un aménagement paysager thématique et permanent qui mettra en lumière les données archéologiques recueillies dans le cadre de cycles d'intervention archéologique.

. **À Lévis, un circuit Archéo Vélo** est offert, une façon pour les responsables municipaux de la culture d'assurer aux citoyens un retour d'information sur les recherches archéologiques menées sur son territoire et sur les découvertes qui ont fourni un large éventail de connaissances notamment en préhistoire.

. Dans **Chaudière-Appalaches**, une spécialiste en analyses archéobotaniques révèle quelques habitudes alimentaires ou travaux d'horticulture des occupants du manoir seigneurial dont le dernier occupant est l'écrivain Philippe Aubert de Gaspé, à Port-Joli.

### 3.1.4 Une planification en concertation

#### Un rôle décisionnel des instances locales et régionales

Dans son projet de Livre vert, le MCCCCF confirme une tendance amorcée depuis la fin des années 1970 : la décentralisation et la prise en main des responsabilités qui ont trait au patrimoine culturel par les instances locales et régionales. Ainsi, le ministère attribue-t-il un rôle décisionnel aux municipalités en matière de protection du patrimoine.<sup>18</sup> Nouveau porteur du ballon culturel, ce palier d'intervention, qu'il s'agisse d'organismes locaux ou para-publics, d'instances municipales locales, régionales (MRC) ou inter-régionales (CRÉ), est en voie de devenir un acteur déterminant et incontournable dans la mise en valeur du patrimoine archéologique. Depuis des décennies, le propos, l'importance du site et la diffusion des connaissances étaient les habituels déclencheurs de projets de mise en valeur. Citons par exemple la création de Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, l'interprétation au Palais de l'intendant à Québec.

Le MCCCCF a toujours agi et continue d'agir comme un intervenant important qui accompagne les processus de mise en valeur tout en veillant à l'éthique et à la professionnalisation de la démarche. Toutefois, le déplacement des responsabilités vers une instance locale ou régionale qui doit répondre de ses décisions auprès de citoyens, appelle une dynamique de planification et de concertation différente. La culture et notamment l'archéologie deviennent une priorité parmi bien d'autres services requis. De plus, cette situation interpelle un nouveau public intimement concerné par le patrimoine à conserver et à mettre en valeur : la population de proximité.

<sup>18</sup> MCCCCF, *Un regard neuf sur le patrimoine culturel*, MCCCCF, 2008

## 3.2 Quatre cas-types au Québec

Afin de rendre plus concret le processus de mise en valeur décrit précédemment, nous présentons quatre cas-types visant à illustrer certaines tendances observées à ce jour. Tout en s'éloignant des modèles traditionnels, ces quatre projets récemment initiés empruntent des voies où se côtoient rigueur et créativité, éducation et inscription dans les territoires de découverte, planification et concertation. Ils illustrent des questions qui se posent aux responsables et partenaires de projets de mise en valeur :

- comment créer un arrimage réussi entre chercheurs et spécialistes de mise en valeur?
- comment s'appuyer sur des données scientifiques rigoureuses tout en adaptant les contenus à des publics divers?
- sur quels types d'établissements et d'aménagements publics miser pour conserver des vestiges significatifs dans une optique de protection durable tout en rendant les sites accessibles?
- comment impliquer et sensibiliser les populations de proximité à la valeur patrimoniale des sites, à leur conservation, à leur connaissance?
- quels mécanismes instaurer pour planifier en concertation la mise en valeur des sites archéologiques?
- comment faire en sorte que l'archéologie soit une valeur ajoutée dans le développement socio-économique municipal, régional, national et international?

### 3.2.1 Un promoteur avisé au Domaine Longwood, Lévis

Dans la Ville de Lévis, sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, en face de Québec, le site de la Côte Rouge désigné sous le nom de Longwood a fait l'objet de l'une des plus importantes campagnes de fouilles au Québec, en 2006. Il atteste de nombreuses époques d'occupation remontant à 9500 AA. D'ailleurs, plus de 90% de la superficie fouillée concerne des sites préhistoriques. Au pied du site, on retrouve l'une des premières terres occupées sur l'ensemble de la rive sud du Saint-Laurent en Nouvelle-France. La terre d'Eustache Lambert occupée dès 1651 est rapidement devenue un lieu d'importance stratégique tout au long du Régime Français.

À la fin du 18<sup>e</sup> siècle, des marchands s'intéressent aux avantages géographiques du secteur. Tout au long du 19<sup>e</sup> siècle, ce site, connu sous le nom d'anse de New Liverpool ou de pointe Benson, joue un rôle majeur dans la transformation et l'exportation du bois. D'ailleurs, en 1847, la majorité des exportations de bois de la région de Québec à destination des îles britanniques provient de New Liverpool.

Cette effervescence contribue à la mise en place d'une société ouvrière mais aussi d'une autre classe, typiquement victorienne, dont témoigne la villa Wade qui surplombait l'anse. De rares photographies et archives et des vestiges archéologiques témoignent de cette époque majeure dans l'histoire du Québec. Le site Longwood représente un lieu de convergence pour illustrer des époques historiques charnières, de 9500 ans à nos jours.

Le projet de mise en valeur a été mené en étroite collaboration avec le propriétaire du terrain. Prenant avis des recommandations et propositions de représentants de la Ville de Lévis, de la direction régionale du MCCCCF et de l'archéologue-conseil, le promoteur a privilégié une diffusion hors site par la publication du volume *Longwood, le voyage immobile*. Le développement domiciliaire projeté se trouvant sur un terrain à très fort potentiel archéologique, le promoteur et son équipe ont été sensibles à la forte valeur historique et archéologique de leur propriété et au fait que cette valeur ajoutée bonifiait le projet domiciliaire. Convenant d'en faire un projet intégré, le projet immobilier a respecté toutes les étapes de la recherche archéologique, de l'inventaire à la mise en valeur.

Le promoteur a aussi voulu partager cette richesse historique avec les futurs résidents en confiant à un historien la rédaction d'un ouvrage remis à tous les nouveaux propriétaires et à ceux qui s'intéressent à l'histoire unique de ce secteur. Des enquêtes ethnologiques ont été réalisées dans le cadre du projet afin de recueillir les témoignages de personnes ayant vécu au manoir Wade ou de leurs descendants. Le conseiller en histoire de la Ville de Lévis a également participé à la recherche et à la rédaction du volume ainsi que l'archéologue qui dirigeait les fouilles. Cet ouvrage de vulgarisation apporte ainsi un regard nouveau sur les vestiges retrouvés.

Il est à noter que cette publication est une initiative du promoteur du projet domiciliaire du Domaine Longwood. À l'exception d'une aide financière de la Ville de Lévis et du MCCCCF, le propriétaire a entièrement assumé les frais de recherche et d'édition. Voulant partager son intérêt pour l'histoire et l'archéologie, il a aussi tenu à ce que ce volume soit distribué gratuitement aux citoyens. Le volume est également remis à des urbanistes, aménagistes, promoteurs, propriétaires, directeurs, etc.

Outre cette publication, une portion du terrain où se trouvent les vestiges du manoir Wade (incendié en 1965) a été conservée et préservée de toute construction pour l'aménagement d'un parc d'interprétation archéologique.<sup>19</sup>

Ce projet ayant intégré les étapes archéologiques et fait appel à d'autres disciplines comme l'ethnologie tout en misant sur un processus de concertation et sur un ouvrage de diffusion, est un modèle dans le domaine de l'aménagement du territoire sur un terrain à fort potentiel archéologique.

#### **Ce projet privilégie notamment :**

- une mixité exemplaire « archéologie et histoire » : les résultats des fouilles archéologiques et les données acquises lors des études de synthèse contribuent à étoffer les récits historiques liés à cette stratégique pointe Benson;
- la mise en place de moyens de mise en valeur et de communication qui repose sur l'importance du site étayée par une recherche rigoureuse;
- la diffusion de ces connaissances, objet d'une édition, une pratique plus habituelle dans le domaine des arts qu'en archéologie;
- des interventions minimalistes pour aménager un jardin de vestiges et un espace public. Ce type d'aménagement public évite la construction d'un équipement muséal coûteux tout en visant à répondre à des besoins liés aux résidents de proximité;

---

<sup>19</sup> Source : David Gagné, conseiller en histoire, Ville de Lévis

- l'implication d'un promoteur privé oeuvrant en étroite collaboration avec les instances municipales et qui témoigne, dans la pratique, de la pertinence de l'archéologie comme valeur ajoutée.

### **3.2.2 Des camps Archéo-Ados au Parc archéologique de la Pointe-du-Buisson, Beauharnois**

Cette pointe qui s'avance dans le fleuve Saint-Laurent est choisie depuis des millénaires pour des activités liées à la pêche, à la subsistance et à la villégiature, aux loisirs de plein air. Une plaine et une forêt ancienne, des rives accueillantes : voilà le décor d'un camp de vacances destiné à des jeunes de 12 à 15 ans. Ceux-ci sont invités à expérimenter plusieurs facettes du métier d'archéologue. Encadrés par deux archéologues (le ratio est d'un archéologue pour quatre campeurs) et par un moniteur, les jeunes ont la chance, entre autres choses, d'être initiés à la recherche et notamment à l'étape des fouilles.

Le choix d'offrir des activités de fouilles à de jeunes campeurs s'appuie sur dix ans d'expérience en fouilles publiques à la Pointe-du-Buisson et sur des connaissances acquises surtout en archéologie préhistorique, et pour une part moins importante en archéologie historique, lors de recherches menées par l'Université de Montréal dans le cadre de son École de fouilles (1977 à 2000). Forts de cette expérimentation et de ce savoir accumulé, les responsables du Complexe archéologique de Pointe-du-Buisson ont élaboré un protocole rigoureux de recherches publiques avec les jeunes.

Le choix du site de Pointe-à-Jonathan a fait l'objet d'une entente avec un chercheur de l'Université de Montréal et l'institution a engagé une archéologue responsable pour l'ensemble du Parc. Celle-ci encadre les interventions des animateurs et des jeunes campeurs-fouilleurs. Il va de soi que l'obtention d'un permis émis par le MCCCCF est requis et qu'un rapport de fouilles est déposé au ministère à la suite de chaque campagne d'interventions archéologiques.

La programmation d'Archéo-Ados a été élaborée conjointement par plusieurs spécialistes : deux archéologues, une éducatrice, un récréologue, un biologiste et par d'autres ressources d'appoint. L'organisme muséal s'est affilié à l'Association des camps de vacances du Québec et il a été classé Centre de vacances par la Corporation de l'industrie touristique du Québec. La programmation a d'ailleurs fait l'objet de deux expériences pilotes en 2006 et permis de faire les ajustements appropriés avant son accréditation.

Lors des fouilles, on utilise les mêmes techniques de fouilles et d'enregistrement adoptées par l'Université de Montréal assurant ainsi la continuité et la rigueur de la démarche scientifique. Ces méthodes de travail permettent de conserver les données relatives au contexte de découverte de l'objet et donc, de tirer le maximum d'informations sur les occupations humaines qui constituent l'objet d'étude. Tous les artefacts sont conservés au Parc archéologique qui dispose d'une réserve pour ses collections. Ce laboratoire-réserve vise un double objectif : assurer la conservation in situ des objets mis au jour facilitant ainsi la recherche et faire connaître cette collection aux jeunes et aux visiteurs de passage.

Cette mise en valeur repose sur un encadrement rigoureux. Alliant activités de plein air et de fouilles, analyses et rencontres, l'horaire a nécessité réflexions et ajustements. Le contenu, les approches de communication, les critères de qualité, les besoins en ressources humaines et matérielles ont été retenus suite à un travail d'équipe soutenu et par l'intervention de chercheurs de l'Université de Montréal et par d'autres spécialistes. Un cahier et un programme de formation ont été rédigés pour le personnel du camp. Un bilan annuel permet une évaluation formative et des réajustements réguliers.

Tout en constituant une expérience exceptionnelle pour les jeunes et en dynamisant l'offre scientifique, les séjours permettent une avancée de l'état des connaissances pour le site de Pointe-du-Buisson. Sans compter les retombées économiques pour la région de proximité (services de traiteur, achat d'équipement, découverte de la région par les familles des campeurs qui font des sorties dans la région du Suroît pendant leur séjour). Autres retombées dans le milieu : forts de cette expertise, les responsables offriront un camp de jour en archéologie pour les enfants de la municipalité de Beauharnois.<sup>20</sup>

#### **Ce projet privilégie notamment :**

- la poursuite des recherches archéologiques après le départ de l'École de fouilles de l'Université de Montréal;
- la réactivation et l'adaptation d'un corpus important de données de niveau universitaire à l'intention de groupes de jeunes adolescents;
- l'accès de ces groupes aux objets découverts sur le site même et disponibles au laboratoire-réserve lors des activités offertes pendant les séjours des jeunes à la Pointe-du-Buisson;
- la poursuite d'objectifs éducatifs dans un cadre naturel et dans une séquence d'activités intégrant éducation et loisirs;
- les retombées dans le milieu pour les jeunes et pour les commerçants de la municipalité de Beauharnois.

### **3.2.3 Un hôtel archéologique à l'îlot Hunt, Québec**

Après vingt ans de recherches sur le site de l'îlot Hunt incluant les analyses des macrorestes et des collections, un corpus important de données avait été rassemblé, en archéologie bien sûr mais aussi en architecture et en histoire.

D'entrée de jeu, mentionnons que la mise en valeur archéologique réalisée à l'Auberge Saint-Antoine sort des cadres habituels de la muséologie. Pour les propriétaires, la famille Price, l'objectif principal était de faire de l'Auberge Saint-Antoine un hôtel archéologique. Ce mariage entre l'archéologie et l'hôtellerie en fait une offre unique à l'échelle du Québec, voire même à l'échelle internationale.

Bien qu'entraînant des conséquences financières importantes pour le promoteur du projet, le concept architectural de l'hôtel avait prévu la conservation in situ de vestiges archéologiques et leur mise en valeur. Ainsi, des parties importantes de la batterie Dauphine ont été conservées in situ, sans dépose ni remontage, à l'extérieur du complexe hôtelier. Aussi, un mur de fortification a été démantelé et chacune des

---

<sup>20</sup> Source : Amélie Sénécal, archéologue responsable, Parc archéologique de la Pointe-du-Buisson, Beauharnois

pierres a été numérotée. Le mur a par la suite été remonté à l'identique, ces travaux étant nécessaires afin de construire un stationnement souterrain.

La Ville a aussi posé des gestes afin d'intégrer aménagements urbains et hôteliers : ainsi, la rue Saint-Antoine est-elle marquée au sol par trois séries de vagues qui évoquent les emplacements évolutifs de la grève (1600; 1700; 1800). Un dépôt de pierre de grès a été mis au jour et récupéré pour bâtir la façade de l'Auberge Saint-Antoine. De même, les comptoirs de la réception de l'hôtel sont fabriqués avec des poutres de chêne provenant de quais d'origine, du 18<sup>e</sup> siècle. Le travail de restauration des nombreuses pièces exposées dans l'hôtel a été réalisé au Laboratoire de restauration du Département d'Histoire de l'Université Laval. L'Université Laval est d'ailleurs un partenaire majeur du projet : son chantier-école a été tenu sur ce site pendant cinq ans, facteur important de connaissances du site.

Dans ce projet de mise en valeur, une même vision était partagée par les trois partenaires : la famille Price, la Ville de Québec et le MCCCCF. Il s'agissait de sensibiliser les gens de Québec et d'ailleurs à la valeur archéologique du lieu et à la valeur ajoutée que représentent ces traces du passé. Pour la mise en valeur des collections, les partenaires ont privilégié une approche esthétique alliant art et poésie. Les textes, les jeux de lumière et la mise en scène des objets en témoignent.

Le concept d'interprétation repose sur trois messages :

- faire comprendre les six périodes d'occupation du site de l'Auberge Saint-Antoine;
- faire connaître l'évolution du front fluvial et l'importance des activités portuaires qui s'y déroulaient;
- faire connaître le rôle défensif de la basse-ville de Québec.

L'élaboration du concept a été confiée à une archéologue de la Ville de Québec qui a imaginé un découpage chronologique où les six étages du complexe hôtelier se présentent comme autant de couches stratigraphiques. Chaque étage est associé à un personnage qui a marqué chacune des six périodes retenues. À chaque étage, on retrouve à l'entrée des chambres et à l'intérieur de chacune d'elles, des fragments d'objets qui caractérisent chacune de ces périodes. Ce découpage chronologique se reflète aussi sur une ligne de temps horizontale, dans le hall de l'auberge. Six vitrines encastrées dans les murs présentent des objets archéologiques associés à chacune des périodes.

Ce concept d'interprétation distinctif comprend aussi d'autres éléments dont l'intégration des vestiges de la première batterie Dauphine courant sur plus de dix mètres de longueur, en plein cœur de l'auberge. Soulignons également les trois niches d'interprétation renfermant des dioramas aux lignes épurées et qui représentent trois fonctions du site, antérieures à l'aménagement de la rue Dalhousie en 1875.

Dans cette aventure peu banale, le directeur artistique a été soutenu par la Ville de Québec, la responsable de la mise en valeur et l'archéologue de la Ville. Et, pour assurer une juste transmission du savoir archéologique, la rédaction des textes d'exposition a été confiée à une auteure, archéologue, qui a d'ailleurs signé un important ouvrage portant sur l'îlot Hunt : *Un passé plus-que-parfait* ainsi qu'un guide d'interprétation à l'intention du personnel de l'Auberge Saint-Antoine.

En signant le 20 juin 2001 une entente tripartite pour ce projet de recherche archéologique et de mise en valeur de l'îlot Hunt, la famille Price, la Ville de Québec et le MCCCCF ont jeté les bases d'un projet qui repose sur une planification rigoureuse de la recherche et de la mise en oeuvre mais aussi sur la créativité et l'originalité. L'équipe de mise en valeur a travaillé étroitement avec les archéologues, les architectes et les designers. De nombreuses rencontres de travail ont permis de développer ce projet tout en respectant l'esprit du design intérieur souhaité par le propriétaire tout en répondant aux exigences de construction.

Ce projet étant réalisé dans un contexte de propriété privée, la Ville de Québec avait pris entente avec la famille Price pour accepter, dans les zones publiques de l'Auberge, les visiteurs qui se présentaient. La famille Price offre également des journées de découvertes à l'intention du public visiteur, dans le cadre du *Mois de l'archéologie* du réseau Archéo-Québec.<sup>21</sup>

**Ce projet privilégie notamment :**

- l'intégration de vestiges matériels significatifs dans un complexe moderne, adapté à des besoins contemporains;
- une présentation qui mise sur l'invention et l'originalité par l'esthétisme de son approche afin d'attirer l'attention sur trois thèmes historiques liés au lieu;
- la diffusion des connaissances par l'édition d'un ouvrage sur l'histoire du lieu;
- l'implication concertée d'intervenants tels la Ville de Québec, l'Université Laval, le MCCCCF et un promoteur privé;
- la sensibilité d'un promoteur privé pour l'archéologie, une valeur ajoutée au développement.

### **3.2.4 Des Tours de Force au Centre Archéo Topo, Les Bergeronnes**

Ce lieu d'interprétation ayant récemment élargi sa mission, mise désormais sur la diffusion de l'archéologie préhistorique et historique d'une immense région du Québec, la Côte-Nord. Autrefois consacré à l'archéologie préhistorique de la seule Haute-Côte-Nord, le propos aborde dans sa nouvelle exposition permanente ouverte au public en mai 2009, l'histoire de l'occupation humaine de toute la Côte, un vaste territoire qui s'étend d'ouest en est, sur près de 1 300 km. Les traces de cette occupation sont révélées et décodées à partir de près de trente sites archéologiques de référence documentés par les recherches archéologiques menées depuis des dizaines d'années entre Tadoussac et Blanc-Sablon.

La thématique retenue vise à attirer l'attention sur l'énergie, le sens de l'initiative, les connaissances du territoire mais aussi sur l'endurance physique et psychologique des occupants et des exploitants de cette région. Une force qui va de pair avec la fragilité des ressources humaines, terrestres et marines. L'un des objectifs quant au choix du contenu de cette exposition est d'offrir aux voyageurs et à la population de proximité une vision anthropologique de cette occupation. Les sites de référence servent à illustrer la succession de rencontres de groupes culturels qui se sont

---

<sup>21</sup> Sources : Chantale Émond, conseillère principale à la mise en valeur du patrimoine, Ville de Québec et William Moss, archéologue principal, Ville de Québec

adaptés ou qui ont adapté à leurs besoins les ressources du territoire. Ils démontrent les particularités du développement humain de chacun des trois secteurs de la Côte privilégiant une « vision territoriale du passé » et misant sur les forces liées à ce développement.

En tentant de cerner l'occupation d'un territoire depuis 9 000 ans, l'approche territoriale plutôt que chronologique permet de dégager les caractéristiques de développement propres à chaque sous-région et de souligner les éléments de rupture et de continuité pendant ces millénaires. Ainsi, le propos qui s'appuie d'emblée sur des données microscopiques liées à des sites circonscrits dans le temps et dans l'espace profite d'une vision macroscopique. L'équipe du Centre Archéo Topo vise à contextualiser les données inhérentes aux rapports de recherche, à intégrer à l'archéologie l'apport de diverses disciplines (histoire, ethnologie, géologie, ostéologie...). Ce processus apporte une profondeur au propos et une vision qui ne se retrouve à ce jour dans aucun rapport de recherche traitant d'un site en particulier.

Dans son article : *Un modèle d'intégration de la recherche dans le musée d'archéologie*, un archéologue du Québec propose de modifier « le lien traditionnel entre l'objet et l'exposition, pour mieux se concentrer sur le contexte archéologique, une base essentielle pour reconstituer le contexte culturel ou, en d'autres mots, l'histoire du lieu ». <sup>22</sup> Le choix thématique de l'exposition au Centre Archéo Topo lié au contexte territorial et intégrant des données archéologiques, historiques et ethnologiques, traduit ces préoccupations. Outre cette exposition, un outil de sensibilisation qui s'appuie sur le contenu livré par les fiches narratives rédigées par l'archéologue-conseil de l'exposition s'adresse aux instances locales et régionales de la Côte-Nord. Abondamment illustré, cet ouvrage décrit succinctement le potentiel et le propos de chacun des sites jugés d'importance sur la Côte, soulignant la valeur ajoutée de la dimension archéologique pour le développement de la Côte-Nord. Cette intégration de la recherche aux actions de mise en valeur, de mise en interprétation et de diffusion est donc facilitée par :

- la disponibilité d'ouvrages de synthèse qui a permis de reconstituer l'occupation humaine sur la Côte; <sup>23</sup>
- le choix concerté des sites de références entre l'équipe du Centre Archéo Topo et l'archéologue-conseil, la nécessaire reconstitution des contextes culturels liés à chacun des sites ainsi que les résultats des recherches antérieures;
- la rédaction de fiches narratives sur chacun des sites de référence par l'archéologue-conseil proposant un récit de l'occupation du site et des recherches qui y avaient été conduites (voir Annexe 1 Fiche descriptive de l'archéologue);

---

<sup>22</sup> Pierre Desrosiers, Un modèle d'intégration de la recherche dans le musée d'archéologie, *Archéologiques*, no 21, p. 84

<sup>23</sup> Steve Dubreuil, *Étude sur les sites archéologiques préhistoriques et historiques caractéristiques de la région de la Côte-Nord du Québec*, Participation au projet de répertoire canadien des lieux patrimoniaux, MCCCCF, janvier 2007; Jean-Yves Pinal, *Aux frontières de la mer : préhistoire de Blanc-Sablon*, Les Publications du Québec, 1998; Dominique Lalande, *Étude comparative des sites archéologiques basques du Québec*, Ruralys et MCCCCF, mars 2005

- des visites d'exploration à chacun des sites archéologiques impliquant l'archéologue-conseil, la chargée de projet du Centre et la réalisatrice de l'exposition et la rencontre de personnes-ressources dans chaque milieu;
- la consultation d'archéologues responsables des recherches sur les sites de référence, à l'étape d'élaboration du scénario et de validation des textes d'exposition;
- l'implication des archéologues pour la formation du personnel du Centre Archéo Topo responsable de l'animation autour de la nouvelle exposition;
- l'édition d'un outil de sensibilisation à l'intention des instances locales et régionales.

**Ce projet privilégie notamment :**

- l'importance des nouvelles données de recherche, de synthèses de sites archéologiques, de leur contexte mais aussi de données d'analyse intégrées non seulement au propos d'une nouvelle exposition mais aussi dans la mission même d'une institution;
- l'implication d'un archéologue dans l'élaboration de récits liant archéologie et histoire, matériau de base à l'élaboration du concept de l'exposition;
- un questionnement anthropologique quant à l'occupation humaine d'un territoire;
- des objectifs éducatifs et culturels qui concernent tout à la fois les populations de ce territoire et les voyageurs qui le fréquentent;
- des informations et une sensibilisation des élus au potentiel archéologique de la région.

## Partie 4 Orientations pour la mise en valeur des sites archéologiques euroquébécois

Ces orientations se veulent des balises qui prévalent lorsqu'il s'agit de poser des gestes de mise en valeur. Elles se rattachent aux cinq éléments-clés du processus de mise en valeur identifiés dans la Partie 1 de cette étude : le propos, la conservation, la présentation, la planification en concertation ainsi que la prise en compte de règles d'éthique.

**Tableau 7 Orientations**

Éléments-clés	Orientations
<b>Le propos</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Des résultats de recherche qui proposent une synthèse du site archéologique et de son contexte</li><li>2. Des données d'analyses intégrées</li><li>3. Des sites dont l'importance est démontrée par un énoncé de valeurs</li><li>4. Une vision anthropologique du lieu</li></ol>
<b>La conservation</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>5. La sélection et la conservation in situ de vestiges matériels significatifs</li><li>6. Vers une protection durable</li></ol>
<b>La présentation</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>7. Des objectifs éducatifs et culturels</li><li>8. L'accès public in situ et le respect de l'esprit du lieu</li><li>9. Invention et originalité</li><li>10. La poursuite de la recherche et la diffusion des connaissances</li></ol>
<b>La planification</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>11. Une structure de planification et de concertation en vue d'une gestion locale de la mise en valeur du patrimoine archéologique</li><li>12. L'implication et l'appropriation des projets par les communautés de proximité</li><li>13. Des retombées dans le milieu</li></ol>
<b>Des règles d'éthique</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>14. Des déclarations, des chartes et des lois nationales ou internationales qui président aux gestes de conservation et de mise en valeur du patrimoine archéologique</li></ol>

### 4.1 Le propos

Le propos transmis au public sous forme de thématiques et par divers moyens de communication, s'appuie sur une démarche scientifique rigoureuse, sur des valeurs patrimoniales et sur des éléments caractéristiques qui témoignent de son importance. À cet égard, le chercheur joue un rôle majeur non seulement par l'apport de ses connaissances du site mais aussi par sa vision tant microscopique que macroscopique du lieu ainsi que par sa capacité à établir des comparables avec d'autres sites à l'échelle locale, régionale, nationale, internationale.

## 1. Des résultats de recherche qui proposent une synthèse du site archéologique et de son contexte

*« Importance du processus : procéder selon une séquence qui place la collecte et l'analyse des données ainsi que la synthèse des résultats avant la prise de décision ».*<sup>24</sup>

La mise en valeur prend appui sur des résultats de recherche qui vont au-delà de l'inventaire du matériel mis au jour, qui ont fait l'objet d'analyses et de synthèses. Ces résultats contribuent à esquisser des images d'un passé disparu, à reconstituer des modes de vie mais aussi des façons de penser, d'agir et d'interagir. Le propos est présenté au public comme une invitation à questionner le passé et ses témoins matériels. Il est formulé sous forme d'hypothèses susceptibles d'être revues et corrigées lors de recherches ultérieures. Idéalement, des travaux de synthèse sont disponibles avant de poser tout geste de mise en valeur.

### Exemple

#### ***D'audace en mémoire. Le lieu dit Lachine, un regard archéologique***

Cet ouvrage de qualité, abondamment illustré, est signé par deux archéologues, Hélène Buteau et Daniel Chevrier, responsables des fouilles sur ce site commercial stratégique, en bordure du fleuve et à proximité de Montréal.<sup>25</sup>

## 2. Des données d'analyses intégrées

*« Les paysages alentour, l'environnement naturel et le cadre géographique font partie intégrante des valeurs historiques et culturelles d'un site et, en tant que tels, devraient être pris en considération dans son interprétation ».*<sup>26</sup>

L'archéologie euroquébécoise fait appel à des disciplines connexes qui contribuent à documenter le site mis au jour et à faciliter le choix des sites et du propos devant faire l'objet d'une mise en valeur. Ainsi, l'histoire, ses archives, l'ethnologie mais aussi la géologie, l'ostéologie et combien d'autres disciplines sont des sources complémentaires préalables à tout geste de mise en valeur. Sont aussi prises en compte les différentes composantes matérielles et immatérielles du patrimoine : périodes archéologiques, fonctions ou activités dominantes, expression du sacré, vie quotidienne, relations sociales, manifestations artistiques, alimentation, ressources marines et terrestres... Y sont aussi intégrées des notions et des caractéristiques qui ont trait au paysage, au territoire de proximité, à l'environnement naturel. Le propos sera d'autant mieux documenté et articulé s'il fait l'objet d'une étude comparative entre des sites apparentés par le territoire ou la thématique.

<sup>24</sup> ICOMOS, *Charte de Burra (Australie) pour la conservation des lieux et des biens patrimoniaux de valeur culturelle*, version 1999, traduction d'Héritage Montréal.

<sup>25</sup> Hélène Buteau et Daniel Chevrier, *D'audace en mémoire Le lieu dit Lachine, un regard archéologique*, Collection In Situ, Art Gestion ed., 2001

<sup>26</sup> ICOMOS, *Charte ICOMOS pour l'interprétation et la présentation des sites culturels patrimoniaux*, Québec, 4 octobre 2008

**Exemple*****Évaluation de l'intérêt patrimonial du site de l'Anse-à-la-Cave, Côte-Nord***

Cette étude rédigée par Dominique Lalande en collaboration avec l'organisme Ruralys, fait suite à une demande de statut au MCCCCF pour ce site de la Côte-Nord. Le comité d'appui aux dossiers du patrimoine a conclu à la nécessité de procéder à une étude comparative de l'ensemble des sites archéologiques basques connus afin d'être mieux à même de prendre la décision d'attribuer ou non un statut juridique national. Suite à cette étude, le site de l'Anse-à-la-Cave présentant un intérêt national s'est vu attribuer un statut.<sup>27</sup>

### 3. Des sites dont l'importance est démontrée par un énoncé de valeurs

« Comprendre la valeur culturelle est la première étape ». <sup>28</sup>

Toute action de mise en valeur repose sur un énoncé d'importance où l'archéologue identifie les significations d'un site et où les spécialistes de la mise en valeur analysent les valeurs patrimoniales et les éléments caractéristiques rattachés au site. Cet énoncé fournit un argumentaire quant à la spécificité, à l'unicité, à l'intégrité et au potentiel de recherche ou de mise en valeur du site.

**Exemple*****Étude sur les sites archéologiques préhistoriques et historiques caractéristiques de la région de la Côte-Nord du Québec***

À peine une trentaine de sites sur le territoire québécois détient un statut particulier en vertu de la Loi sur les biens culturels. Cette étude de l'archéologue Steve Dubreuil s'inscrit dans le cadre de la participation du Québec au projet de Répertoire canadien des lieux patrimoniaux. Elle vise à remédier à cette situation, en partie. Parmi les 1 360 sites préhistoriques et historiques connus à ce jour sur la Côte-Nord, l'étude identifie ceux qui sont significatifs de l'occupation humaine nord-côtière et qui méritent par conséquent d'être retenus à des fins de protection ou d'attribution d'un statut juridique.<sup>29</sup>

### 4. Une vision anthropologique du lieu

Le décodage du patrimoine archéologique est indissociable de composantes patrimoniales multiples : religieuses, immatérielles, vivantes, historiques, symboliques... Appelés à témoigner de sociétés disparues, à formuler des récits du passé qui prennent en compte ces composantes, les projets de mise en valeur ne se contentent pas d'exposer les vestiges mis au jour. Ils leur donnent un sens. Formulés sous forme d'hypothèses, le propos reflète les questionnements des chercheurs quant aux sociétés disparues qui ont occupé des sites et des territoires. Le défi est d'autant plus grand que l'approche scientifique pratiquée par les spécialistes de l'archéologie compartimente, catégorise, étiquette. En se détachant d'une analyse partielle et pointue des objets mis au jour, le chercheur crée des liens entre l'occupation humaine et le territoire, jette une lumière sur l'impact causé par les changements climatiques par exemple, sur les ressources et les modes de vie, sur la continuité et sur les conséquences des contacts

<sup>27</sup> Dominique Lalande, *Étude comparative des sites archéologiques basques du Québec*, Ruralys et MCCCCF, mars 2005

<sup>28</sup> ICOMOS, *Charte de Burra (Australie) pour la conservation des lieux et des biens patrimoniaux de valeur culturelle*, version 1999, traduction d'Héritage Montréal.

<sup>29</sup> Steve Dubreuil, *Étude sur les sites archéologiques préhistoriques et historiques caractéristiques de la région de la Côte-Nord du Québec*, Participation au projet de répertoire canadien des lieux patrimoniaux, MCCCCF, janvier 2007

interculturels... De tels éléments contribuent à articuler une vision macroscopique du site, indispensable à la mise en valeur.

## 4.2 La conservation

*« La conservation des sites archéologiques, au moyen d'interventions et de mesures d'entretien, vise à sauvegarder les traces d'une activité humaine passée sur place, de manière à en conserver la valeur patrimoniale. Elle vise aussi à sauvegarder les données que recèle le site dans sa stratigraphie, ses aménagements, ses structures et ses objets, ainsi qu'à sauvegarder les aménagements, les structures et les objets en tant que tels. (...) Une intervention sur un site archéologique inclut toute action qui peut entraîner un changement physique afin de préserver la valeur patrimoniale. Un site qui n'est pas intact peut tout de même avoir une valeur patrimoniale : il peut continuer de présenter une certaine importance sur le plan scientifique, de même que sur les plans culturel, social et spirituel ».*<sup>30</sup>

Des exigences sont prévues dans les lois provinciales et territoriales du Canada notamment celles de protéger les sites de tous dommages et destructions et de permettre à un spécialiste d'effectuer des recherches sur l'importance du site.<sup>31</sup>

Les choix qui s'imposent lors de projets de mise en valeur sont toutefois complexes car ils nécessitent une sélection de vestiges significatifs en rapport avec l'importance du lieu tout en visant des objectifs éducatifs et des actions de conservation pour les générations actuelles et futures.

## 5. La sélection et la conservation in situ de vestiges matériels significatifs

*« (...) faire tout ce qui est nécessaire pour bien prendre soin du lieu et le rendre utilisable, en l'altérant le moins possible pour qu'il conserve le maximum de sa valeur culturelle. (...) Les lieux et biens (incluant les sites, les paysages, les territoires) reflètent la diversité des communautés et doivent être conservés pour le bénéfice de la génération actuelle et de celles à venir ».*<sup>32</sup>

Le site est le premier objet de conservation, l'emplacement physique témoignant de sa valeur culturelle. Un plan de préservation du site déposé avant toute intervention physique sur le terrain vise à protéger, maintenir et stabiliser les vestiges in situ, dans un état d'intégrité optimale. Il est aussi convenu de conserver et de protéger des portions du site pour des recherches ultérieures.

Le site est assorti de vestiges et d'objets qui forment des collections susceptibles de servir de référence ou d'être utilisées dans la mise en valeur ou la mise en interprétation. Il peut s'agir de vestiges rattachés à une période donnée ou d'un ensemble de vestiges identifiés à un complexe ou à une tradition archéologique spécifique. Mais, l'objet n'est pas le sujet... Structures, artefacts et écofacts rendent le propos tangible, apportent des preuves d'occupation et d'activités, contribuent à une

<sup>30</sup> Lieux patrimoniaux du Canada, *Normes et lignes directrices pour la conservation des sites archéologiques*, Parcs Canada, 2007 p. 4

<sup>31</sup> Ibid

<sup>32</sup> ICOMOS, *Charte de Burra (Australie) pour la conservation des lieux et des biens patrimoniaux de valeur culturelle*, version 1999, traduction d'Héritage Montréal.

meilleure compréhension mais ils ne sont pas le propos. Ils viennent en appui aux récits d'interprétation, à la vision anthropologique présentée par les chercheurs. La quantité d'objets n'est pas l'objectif ni un marqueur de réussite dans les projets de mise en valeur. L'objet parle d'autant qu'il s'accompagne d'un contexte. D'ailleurs, les artefacts mis au jour correspondent à une mince part des objets utilisés à différentes époques. Plutôt que sur leur nombre, on mise plutôt sur une documentation éclairante, sur un choix significatif quant aux thèmes abordés et sur une mise en scène originale.

La conservation et la présentation in situ des vestiges, dans le contexte de découverte du site archéologique, est privilégiée dans les Chartes nationales et internationales. Leur sélection à des fins de mise en valeur repose notamment sur des critères :

- d'authenticité;
- d'intégrité physique;
- d'unicité;
- de potentiel de compréhension, d'évocation et d'illustration du propos.

## 6. Vers une protection durable

*« Ce patrimoine est une richesse fragile, non renouvelable qui nécessite la participation active de la population basée sur l'accès aux connaissances pour le public dans le but de la protection de ce patrimoine. (...) Le contenu, les installations et autres objets qui contribuent à la valeur culturelle d'un lieu devraient y demeurer à moins que ce soit la seule façon d'assurer leur sécurité et leur préservation ».*<sup>33</sup>

La mise en valeur des sites archéologiques vise un accès public mais à la condition de sauvegarder le site et son environnement naturel. La conservation étant l'objectif premier, les interventions sur le site et en périphérie doivent contribuer à sa protection. *« Le concept d'intervention minimale sur un site archéologique vise à préserver la valeur patrimoniale du site. En principe, il est conseillé de préserver sur place en limitant les effets négatifs sur l'intégrité physique ».*<sup>34</sup> L'usage public et son utilité contemporaine doivent respecter la valeur culturelle du lieu. C'est le cas notamment en contexte urbain où des mesures particulières sont mises en place pour préserver la valeur patrimoniale et déterminer un usage adéquat du site ou du bâtiment. Il peut arriver dans certains cas que l'accès physique à un site soit limité ou interdit. Dans ces cas, une mise en interprétation hors site ou par d'autres moyens tels que la diffusion se substitue à l'accès in situ.

### 4.3 La présentation

*« L'interprétation de la signification des sites fait partie intégrante de la démarche de conservation. Il s'agit de l'explication et de l'analyse soigneusement programmées, à l'intention du public, d'un site culturel, explorant toute sa signification et ses multiples valeurs.*

---

<sup>33</sup> ICOMOS, *Charte de Burra (Australie) pour la conservation des lieux et des biens patrimoniaux de valeur culturelle*, version 1999, traduction d'Héritage Montréal.

<sup>34</sup> Lieux patrimoniaux du Canada, *Normes et lignes directrices pour la conservation des sites archéologiques*, Parcs Canada, 2007 p. 12

Ses objectifs :

- *faciliter la compréhension et l'appréhension du patrimoine culturel et promouvoir une conscience publique de la nécessité de conservation;*
- *communiquer le sens du patrimoine culturel;*
- *respecter l'authenticité;*
- *contribuer à la conservation durable;*
- *assurer la participation des acteurs et des communautés associés;*
- *améliorer les normes techniques et professionnelles ».*<sup>35</sup>

Depuis quelques années, l'offre exponentielle d'activités culturelles, de loisirs et de plein air, la prolifération de stratégies marketing et la multiplicité des sources d'information virtuelles ou électroniques obligent à réfléchir et à revoir le positionnement des projets de mise en valeur. Trois conditions prévalent quand il s'agit de mise en valeur. L'accès public et les activités proposées :

- relèvent d'abord du domaine de l'éducation bien qu'elles s'inscrivent souvent dans un cadre récréatif ou touristique;
- contribuent à la sensibilisation des publics dans une optique de protection durable afin d'éviter pillage et vandalisme;
- font preuve d'invention et d'originalité tout en misant sur l'esprit et sur l'intégrité des lieux.

## 7. Des objectifs éducatifs et culturels

*« S'il y a reconstitution à des fins pédagogiques ou d'expérimentation, les gestes doivent être identifiables, ne pas perturber les traces subsistantes et on ne doit pas reconstruire sur les vestiges ».*<sup>36</sup>

Les responsables de projets de mise en valeur visent des objectifs liés à la sensibilisation de publics de plus en plus avisés et informés quant aux différents contenus présentés. Le spectre des publics rejoints et à rejoindre s'élargit continuellement alors que les sources d'information se multiplient et reposent sur des moyens de développement et de marketing dont peu de projets en mise en valeur du patrimoine archéologique disposent. Des dérives vers des moyens misant sur le spectaculaire ou sur le divertissement sont possibles. Encore faut-il faire face aux pressions quotidiennes et garder le cap sur des objectifs éducatifs et culturels clairement exprimés et qui servent de guide pendant l'élaboration et la réalisation du projet. D'ailleurs l'un des objectifs de la présentation n'est-il pas de favoriser un questionnement quant aux liens entre le passé et les enjeux contemporains?

---

<sup>35</sup> ICOMOS, *Charte ICOMOS pour l'interprétation et la présentation des sites culturels patrimoniaux*, 2004

<sup>36</sup> ICOMOS, *Charte de Burra (Australie) pour la conservation des lieux et des biens patrimoniaux de valeur culturelle*, version 1999, traduction d'Héritage Montréal.

## 8. L'accès public in situ et le respect de l'esprit du lieu

*« La notion d'esprit du lieu permet de mieux comprendre le caractère à la fois vivant et permanent des monuments, des sites et des paysages culturels. Elle donne une vision plus riche, dynamique, large et inclusive du patrimoine culturel. ».*<sup>37</sup>

À l'ère du virtuel, les projets de mise en valeur font contrepoids : ils misent sur un accès public in situ incitant des publics et des communautés de proximité ou touristiques à se déplacer, à voir sur place, à emprunter des sentiers balisés par une mise en interprétation, à imaginer des sociétés à partir de traces tangibles et de connaissances historiques... Cette opportunité de visiter un site archéologique dans son contexte d'origine est un privilège de plus en plus rare d'autant que les projets de mise en valeur du patrimoine archéologique répondent à une recherche d'authenticité exprimée par nombre de citoyens et de voyageurs en tourisme culturel.

Le contact direct, sans intermédiaire, sans artifice avec le site d'origine dans son environnement, est l'une des expériences les plus marquantes offert au public. Le choix d'un type d'établissement et d'aménagement public est indissociable de cet exercice préalable qui consiste à saisir les dimensions matérielles et immatérielles du site et de son environnement. Pour ceux qui ont la responsabilité de faire sens du passé, il s'agit de « *promouvoir le respect de l'intégrité du patrimoine culturel en s'assurant que les décisions d'adaptation incluent une compréhension des valeurs culturelles qui lui sont inhérentes* ». <sup>38</sup> En offrant des accès publics in situ, en posant des gestes qui favorisent la consolidation et la préservation des vestiges, en marquant de façon évidente les interventions contemporaines en architecture ou lors de la stabilisation des vestiges par exemple, l'accès public contribue à mettre en valeur des vestiges mais aussi l'esprit qui animait ce lieu dans un passé plus ou moins lointain.

## 9. Invention et originalité

Les responsables visant à faire connaître les valeurs patrimoniales rattachées aux projets sont invités à faire preuve d'invention car chaque site est unique. Tout en caractérisant le propos, la mise en valeur in situ oblige à des exercices d'originalité pour marquer ce caractère unique des sites. D'autant que les projets doivent se démarquer parmi l'offre exponentielle de visites et d'activités culturelles proposées aux citoyens et aux voyageurs. Questionner les connaissances, les lieux, l'environnement mais aussi se questionner sur des enjeux contemporains entraîne des mises en valeur créatives qui correspondent à des réalités bien actuelles marquées par des contraintes budgétaires, par les fluctuations touristiques et par une nécessaire protection durable du patrimoine archéologique.

---

<sup>37</sup> ICOMOS, Déclaration de Québec, *Sur la sauvegarde de l'esprit du lieu*, Québec, 4 octobre 2008

<sup>38</sup> Conseil de l'Europe, *Convention-cadre*, Article 9

## 10. La poursuite de la recherche et la diffusion des connaissances

*« L'interprétation d'un site ne devrait pas être considérée comme aboutie au moment de la mise en fonction d'un équipement et de services d'interprétation spécifiques. Il importe qu'une recherche et des consultations continues fassent progresser la compréhension et l'appréciation des valeurs d'un site : elles devraient être des activités inhérentes à tout programme d'interprétation du patrimoine ».*<sup>39</sup>

La mise en valeur in situ n'utilisant qu'une mince portion des connaissances acquises sur un site ou sur un territoire donné, le processus de mise en valeur doit prévoir, dès le début du projet, des étapes ultérieures et notamment la diffusion de données de recherche que ce soit par internet ou par une trace tangible, un catalogue d'exposition ou une édition à l'intention d'une clientèle-cible, par exemple.

Malheureusement, les projets de mise en valeur une fois réalisés, on abandonne la recherche, la plupart du temps. Ainsi, au lieu de constituer un apport dynamique à cette recherche, les responsables des lieux doivent composer pendant cinq, dix ou même quinze ans avec les données disponibles au moment du démarrage du projet. Et pourtant, le contenu archéologique bouge continuellement, au gré de nouvelles recherches. Lors du renouvellement des expositions permanentes, la recherche est réactivée sinon mise au jour, mais outre cet intervalle, le propos archéologique doit être accessible ou signalé au public.

### 4.4 La planification en concertation

La mise en valeur d'un site archéologique requiert la nécessaire mise en place d'une structure de planification en concertation, l'entente sur un protocole de gestion de cette structure et l'attention portée aux retombées du projet dans le milieu de proximité. Le processus de mise en valeur est souvent long et nécessite la formation d'équipes de professionnels, de personnes-ressources, de citoyens ou de membres d'organismes locaux ou régionaux sensibles au patrimoine archéologique sur leur territoire. L'implication de chaque membre de cette équipe varie en fonction des étapes du processus : avant-projet, concept, réalisation, installation, gestion opérationnelle.

## 11. Une structure de planification et de concertation en vue d'une gestion locale de la mise en valeur du patrimoine archéologique

*« La protection du patrimoine archéologique doit être fondée sur une collaboration effective entre des spécialistes de nombreuses disciplines différentes. Elle exige la coopération des services publics, des chercheurs, des entreprises privées et du grand public ».*<sup>40</sup>

Dans son projet de Livre vert sur le patrimoine culturel<sup>41</sup>, le MCCCCF déclare notamment que les municipalités sont un palier décisionnel en matière de protection du patrimoine culturel (municipalités locales, Municipalités régionales de comté (MRC), Conférence

<sup>39</sup> ICOMOS, *Charte ICOMOS pour l'interprétation et la présentation des sites culturels patrimoniaux*, Québec, 4 octobre 2008

<sup>40</sup> ICOMOS, *Charte internationale pour la gestion du patrimoine archéologique*, 1990

<sup>41</sup> MCCCCF, *Un regard neuf sur le patrimoine culturel*, MCCCCF, 2008

des élus (CRÉ). Les projets de mise en valeur sont l'occasion d'initier une dynamique culturelle et par moments touristique, à l'échelle d'une communauté. Les instances locales et régionales sont partie prenante de ce processus. On y précise aussi :

*« L'identification de zones territoriales susceptibles de contenir des trésors archéologiques permettrait de créer une approche nettement plus préventive. ... En 2001, la France adoptait la Loi relative à l'archéologie préventive... L'Ontario donne aujourd'hui le ton au Canada en cette matière.... La Déclaration stipule qu'une municipalité ou une autorité « approbatrice » peut identifier et gérer les zones offrant des possibilités archéologiques. Le développement et l'aménagement n'y sont autorisés que si les ressources archéologiques d'importance, c'est-à-dire dont la contribution à la compréhension de l'histoire d'un lieu, d'un événement ou d'un peuple est significative, ont été retirées et cataloguées aux fins de conservation ou si elles sont préservées sur place ».*<sup>42</sup>

Pour réussir, le projet nécessite l'adhésion de la population-hôte et de ses organismes culturels, sociaux, financiers. Il oblige à la concertation, de la naissance du projet à sa réalisation et pendant sa durée de vie. Idéalement, un chargé de projet en assure la continuité, de l'étape initiale à l'ouverture officielle. Ses objectifs sont de :

- faire en sorte que tous les travaux entrepris sur le site, les décisions et les gestes posés, qu'ils soient archéologiques, architecturaux, conceptuels, de communication ou même signalétiques, contribuent de façon cohérente à mettre en valeur les significations culturelles du site;
- rendre le site accessible et compréhensible au public en conservant l'esprit du lieu;
- assurer une protection durable des vestiges rendus publics tout en poursuivant des objectifs éducatifs et culturels.

**Tableau 8 Étapes de planification**

Étapes	L'équipe et les tâches
<p><b>Étape 1</b> <b>Avant-projet</b></p>	<p>Le responsable est habituellement un chargé du dossier dont le mandat est d'obtenir des appuis financiers et politiques et d'identifier les besoins auxquels le projet doit et peut répondre.</p> <p>Il s'agit de faire un choix quant au type de présentation in situ. L'archéologue a un rôle consultatif et prioritaire à cette étape-ci en démontrant l'importance du site, pierre d'assise du projet. Le spécialiste de la mise en valeur analyse les modalités d'approche pertinentes pour éclairer les décideurs dans les choix qui s'offrent.</p>
<p><b>Étape 2</b> <b>Concept</b></p>	<p>Lorsque le projet est accepté et bénéficie des enveloppes budgétaires requises, un chargé de projet met en oeuvre l'élaboration d'un concept et du scénario. La documentation pertinente est recueillie, des objectifs sont énoncés quant aux publics à rejoindre en priorité, des thématiques sont précisées ainsi que l'approche souhaitée ce qui implique de préciser le type d'expérience que l'on souhaite offrir aux visiteurs et utilisateurs du lieu. L'équipe est composée d'un chargé de projet, de l'archéologue du site, d'un spécialiste en mise en valeur ou en muséographie, du chargé du dossier de l'avant-projet ainsi que de personnes-ressources de la région et de chercheurs concernés par le propos.</p> <p>L'apport de l'archéologue est primordial à cette étape-ci. En fonction des thématiques identifiées dans le concept, il identifie et dépose la documentation pertinente sous forme de dossiers thématiques. Il peut être appelé à rédiger une brève synthèse sous forme de récits ou de fiches documentaires quant à l'importance de certains sites. Il y joint une</p>

<sup>42</sup> MCCCCF, *Un regard neuf sur le patrimoine culturel*, MCCCCF, 2008 p. 52

	fiche scientifique des sites ainsi qu'un pré-inventaire d'objets de collection (artefacts, écofactes) significatifs. Il agit aussi à titre d'expert-conseil lors du choix des thématiques.
<b>Étape 3 Réalisation</b>	Lorsque le concept a été accepté par les décideurs, l'équipe retient les services d'une firme de design qui engage professionnels et techniciens. La rédaction du scénario est élaborée autour de thèmes et de sous-thèmes qui sont spatialisés dans l'espace (environnement ou exposition), en précisant leur mise en interprétation. Le design et l'approche graphique sont validés ainsi que les plans et devis. L'apport de l'archéologue est alors ponctuel : il répond à des demandes précises pour étoffer les données de recherche et il valide le contenu des textes communiqués au public. Si des travaux d'architecture sont requis, les plans sont conçus en tenant compte des besoins de mise en valeur et d'interprétation. L'archéologue peut être interpellé ainsi que les experts du Centre de conservation du Québec pour s'assurer des conditions de conservation des vestiges et des objets lors des travaux de construction, de fabrication, d'installation et de présentation.
<b>Étape 4 Construction et installation</b>	Un calendrier commun intègre l'échéancier des travaux d'architecture et d'ingénierie ainsi que des travaux liés à l'interprétation, qu'elle se fasse à l'intérieur d'un bâtiment ou à l'extérieur, sur le terrain ou à proximité. Ces moyens de communication mis en place sont rodés auprès de groupes-tests avant l'ouverture officielle au public.
<b>Étape 5 Gestion opérationnelle du site</b>	Des responsables locaux et régionaux prennent en main la gestion du site archéologique. Une mise en valeur d'importance nécessite la présence permanente sinon ponctuelle d'un archéologue. Cette professionnalisation des projets de mise en valeur est nécessaire. Le contenu présenté doit évoluer, alimenté par l'apport des connaissances du spécialiste en archéologie. Il doit aussi être présent pour accueillir des groupes d'intérêt spécialisé, pour former les intervenants qui travaillent au site et en particulier ceux qui interviennent directement auprès des publics. Il participe aussi à des projets saisonniers ou ponctuels de mise en interprétation.

## 12. L'implication et l'appropriation des projets par les communautés de proximité

*« Reconnaissant que l'esprit du lieu est transmis essentiellement par des personnes et que la transmission participe activement à sa conservation, nous déclarons que c'est par la communication interactive et la participation des communautés concernées que l'esprit du lieu est sauvegardé, employé, enrichi. La communication permet ainsi de garder l'esprit du lieu vivant. (...) Considérant que les communautés locales sont généralement les mieux placées pour saisir l'esprit du lieu, surtout dans le cas des groupes culturels traditionnels, nous soutenons qu'elles devraient être intimement associées à tous les efforts de conservation et de transmission de l'esprit du lieu ».*<sup>43</sup>

L'identification et l'évaluation des enjeux socioéconomiques, culturels et touristiques participent au choix de mise valeur d'un site archéologique. Il arrive que la mise en valeur vise une fréquentation touristique alors que les communautés-hôtes se sentent peu concernées par le projet. Et pourtant, l'identité repose pour une bonne part sur les valeurs auxquelles les communautés locales et régionales accordent de l'importance. Le pont entre le passé de cette collectivité et son présent est un objectif premier des projets de mise en valeur : *« Au cœur de l'identification du patrimoine se trouve une connaissance, une reconnaissance et une « conscience patrimoniale ».*<sup>44</sup>

<sup>43</sup> ICOMOS, Déclaration de Québec, *Sur la sauvegarde de l'esprit du lieu*, Québec, 4 octobre 2008

<sup>44</sup> Pascal Cuvelier, Emmanuel Torres et Jean Gadrey, *Patrimoine, modèles de tourisme et développement local*, L'Harmattan, 1994 p. 202

### 13. Des retombées dans le milieu

Tout en tenant compte de la capacité financière de la population qui accueille et doit assumer l'opération du projet, les décisions et les gestes posés dans le processus de mise en valeur se doivent de générer des retombées socio-économiques pour la population-hôte :

- formation et professionnalisation des jeunes;
- création d'emplois durables et stimulants;
- contribution au maintien des jeunes dans la région;
- amélioration du tissu social;
- développement de liens entre communautés;
- retombées financières pour la communauté...

### 4.5 Des règles d'éthique

Des règles d'éthique président au processus de mise en valeur. La connaissance et l'application de Déclarations, Chartes et Lois sont autant de balises qui sont prises en considération. Au Québec, la Loi sur les biens culturels permet au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine d'accorder un statut aux biens qu'il juge d'importance nationale. La loi permet aussi de conférer aux municipalités des pouvoirs similaires (citation et site du patrimoine). Toutefois, notre étude ne couvre pas les règles qui ont trait aux cimetières et sépultures.

### 14. Des déclarations, des chartes et des lois nationales ou internationales qui président aux gestes de conservation et de mise en valeur du patrimoine archéologique

Des règles d'éthique président aux gestes posés en matière de protection et de mise en valeur du patrimoine archéologique. Elles sont habituellement libellées sous forme :

- de principes et de philosophies;
- de règles et d'applications;
- de pistes d'orientations et de propositions.

**Tableau 9 Des règles d'éthique**

Critères de mise en valeur	Extraits	Déclaration, Charte ou Loi
<b>4.1 Le propos</b>  1. Des résultats de recherches qui proposent une synthèse du site archéologique et de son contexte	L'importance du processus : procéder selon une séquence qui place la collecte et l'analyse des données ainsi que la synthèse des résultats avant la prise de décision.  Le patrimoine archéologique constitue un témoignage essentiel sur les activités humaines du passé. Sa protection et sa gestion attentive sont donc indispensables pour permettre aux archéologues et autres spécialistes de l'étudier et de l'interpréter au nom des générations présentes et à venir, et pour leur bénéfice...	<b>Charte de Burra (1979) (revue et modifiée en 1999)</b>  <b>ICOMOS Charte internationale pour la gestion du patrimoine archéologique (1990)</b>
<b>4.1 Le propos</b>  2. Des données intégrées	Principe 3 : Le contexte et l'environnement Les paysages alentour, l'environnement naturel et le cadre géographique font partie intégrante des valeurs historiques et culturelles d'un site et, en tant que tels, devraient être pris en considération dans son interprétation.	<b>Charte ICOMOS pour l'interprétation et la présentation des sites culturels patrimoniaux Québec, 2008</b>

<p><b>4.1 Le propos</b></p> <p>3. Des sites dont l'importance est démontrée par un énoncé de valeurs</p>	<p>Comprendre la valeur culturelle est la première étape.</p>	<p><b>Charte de Burra (1979)</b></p>
<p><b>4.2 La conservation</b></p> <p>5. La sélection et la conservation in situ des vestiges matériels significatifs</p>	<p>Article 6 ... le patrimoine doit être conservé dans son contexte original.</p> <p>... faire tout ce qui est nécessaire pour bien prendre soin du lieu et le rendre utilisable, en l'altérant le moins possible pour qu'il conserve le maximum de sa valeur culturelle.</p> <p>S'il y a reconstitution à des fins pédagogiques ou d'expérimentation, les gestes doivent être identifiables, ne pas perturber les traces subsistantes et on ne doit pas reconstruire sur les vestiges.</p> <p>Lieux et biens (incluant les sites, paysages, territoires) reflètent la diversité des communautés et doivent être conservés pour le bénéfice de la génération actuelle et de celles à venir.</p>	<p><b>ICOMOS Charte internationale pour la gestion du patrimoine archéologique (1990)</b></p> <p><b>Charte de Burra (1979)</b></p> <p><b>ICOMOS (1990)</b></p> <p><b>Charte de Burra (1979)</b></p>
<p><b>4.2 La conservation</b></p> <p>6. Vers une protection durable</p>	<p>Ce patrimoine est une richesse fragile, non renouvelable qui nécessite la participation active de la population basée sur l'accès aux connaissances pour le public dans le but de la protection de ce patrimoine.</p> <p>Le contenu, les installations et autres objets qui contribuent à la valeur culturelle d'un lieu devraient y demeurer à moins que ce soit la seule façon d'assurer leur sécurité et leur préservation.</p>	<p><b>Charte de Burra (1979)</b></p>
<p><b>4.3 La présentation</b></p> <p>7. Des objectifs éducatifs et culturels</p>	<p>Article 7 Importance de la présentation au grand public, qui a comme voie de conséquence de faire comprendre la nécessité de protéger le patrimoine.</p> <p>L'interprétation de la signification des sites fait partie intégrante de la démarche de conservation. Il s'agit de l'explication et de l'analyse soigneusement programmées, à l'intention du public, d'un site culturel, explorant toute sa signification et ses multiples valeurs. Ses objectifs :</p> <p>. faciliter la compréhension et l'appréhension du patrimoine culturel et promouvoir une conscience</p>	<p><b>ICOMOS Charte internationale pour la gestion du patrimoine archéologique (1990)</b></p> <p><b>Charte ICOMOS pour l'interprétation et la présentation des sites culturels patrimoniaux (2004)</b></p>

	<p>publique de la nécessité de conservation;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. communiquer le sens du patrimoine culturel;</li> <li>. respecter l'authenticité;</li> <li>. contribuer à la conservation durable;</li> <li>. assurer la participation des acteurs et des communautés associés;</li> <li>. améliorer les normes techniques et professionnelles.</li> </ul> <p>Principe 4 Respecter l'authenticité des sites culturels patrimoniaux en communiquant l'importance de leurs matériaux historiques et la portée de leurs valeurs culturelles et en les protégeant contre les effets adverses d'infrastructures d'interprétation mal venues, des pressions venant du public, d'une interprétation imprécise et inadéquate.</p>	<p><b>Charte ICOMOS Québec 2008</b></p>
<p><b>4.3 La présentation</b></p> <p>8. L'accès public in situ et le respect de l'esprit du lieu</p>	<p>La présentation au grand public est un moyen essentiel pour faire accéder aux connaissances des origines et au développement des sociétés et pour faire comprendre la nécessité de protéger ce patrimoine.</p> <p>L'emplacement physique d'un lieu fait partie de sa valeur culturelle.</p> <p>Principe 4 : L'authenticité L'authenticité concerne aussi bien les communautés humaines que les vestiges matériels. La conception d'un programme d'interprétation patrimoniale devrait respecter les fonctions traditionnelles d'un site, les pratiques culturelles et la dignité des résidents et des communautés associées.</p>	<p><b>ICOMOS (1990)</b></p> <p><b>Charte de Burra (1979)</b></p> <p><b>Charte ICOMOS pour l'interprétation et la présentation des sites culturels patrimoniaux Québec 2008</b></p>
<p><b>4.3 La présentation</b></p> <p>10. La poursuite des recherches et la diffusion des connaissances</p>	<p>Principe 7 : Recherche, formation et évaluation L'interprétation d'un site ne devrait pas être considérée comme aboutie au moment de la mise en fonction d'un équipement et de services d'interprétation spécifiques. Il importe qu'une recherche et des consultations continues fassent progresser la compréhension et l'appréciation des valeurs d'une site : elles devraient être des activités inhérentes à tout programme d'interprétation du patrimoine.</p>	<p><b>Charte ICOMOS pour l'interprétation et la présentation des sites culturels patrimoniaux Québec 2008</b></p>
<p><b>4.4 La planification</b></p> <p>11. Une structure de planification et de concertation en vue d'une gestion locale de la mise en valeur</p>	<p>La protection du patrimoine archéologique doit être fondée sur une collaboration effective entre des spécialistes de nombreuses disciplines différentes. Elle exige la coopération des services publics, des chercheurs, des entreprises privées et du grand public.</p>	<p><b>ICOMOS Charte internationale pour la gestion du patrimoine archéologique (1990)</b></p>

<p><b>4.4 La planification</b></p> <p>12. L'implication et l'appropriation des projets par les communautés de proximité</p>	<p>Principe 4.1 Les communautés d'accueil doivent participer à l'élaboration et à la mise en oeuvre de projets de mise en valeur du patrimoine.</p> <p>Le droit au patrimoine culturel fait partie des Droits de l'Homme et comporte des droits et des responsabilités pour les individus et les communautés, comme pour les institutions et les États.</p> <p>Principe 6 Encourager la participation dans l'interprétation des sites culturels patrimoniaux en facilitant l'implication active des acteurs et communautés associées dans le développement et l'implantation de programmes d'interprétation.</p>	<p><b>Charte internationale du tourisme culturel ICOMOS (1999)</b></p> <p><b>Déclaration de Stockholm ICOMOS (1998)</b></p> <p><b>Charte ICOMOS pour l'interprétation et la présentation des sites culturels patrimoniaux Québec 2008</b></p>
---	--	---

## Conclusion

Éclatée dans différentes régions du Québec, la mise en valeur du patrimoine archéologique euroquébécois doit ses origines et son dynamisme à des acteurs qui ont joué un rôle déterminant : groupes d'intérêt, responsables municipaux, muséologues ou conseillers en mise en valeur, professeurs d'universités, représentants du ministère de la Culture du Québec ou de Parcs Canada, propriétaires privés... De toutes époques, ces acteurs ont partagé un objectif commun : préserver et faire connaître un patrimoine unique car l'archéologie historique revisite une histoire officielle trop souvent muette sur la vie quotidienne, elle transporte les visiteurs dans l'intimité des occupants du territoire québécois, de la période de contacts jusqu'à aujourd'hui.

Encore faut-il sortir du contexte de menace ou d'urgence qui par le passé a trop souvent caractérisé certaines initiatives de mise en valeur. Le ministère pose cette question dans un document de réflexion portant sur la révision de la Loi sur les biens culturels : « ... compte tenu du nombre toujours croissant d'objets, d'immeubles et de lieux susceptibles de disparaître, est-il possible de concevoir une approche plus préventive, moins réactive? Et si oui, comment? ... L'archéologie est une discipline qui réclame une approche préventive ». <sup>45</sup>

Les années qui viennent amorcent un nouveau cycle qui prend appui sur une nécessaire planification en concertation accordant une juste part à la recherche, aux règles d'éthique, au partage de connaissances, à la responsabilité locale et aux communautés de proximité. « La préoccupation patrimoniale doit être au cœur des services d'aménagement et d'urbanisme, ce que les quelques politiques du patrimoine se donnaient pour objectif en décloisonnant la question patrimoniale du seul champ de la culture ». <sup>46</sup>

En visant une conservation durable et la compréhension des sociétés passées, la mise en valeur participe de façon dynamique au développement du territoire, urbain, rural ou naturel. L'apport des municipalités, des municipalités régionales de comté (MRC) et des Conférences régionales des élus (CRÉ) au domaine culturel contribue à rapprocher les citoyens du patrimoine archéologique. Ces nouvelles responsabilités nécessitent toutefois la création d'outils de gestion, un accompagnement continu de la part du ministère ainsi que l'attribution d'enveloppes budgétaires réalistes.

« Le droit au patrimoine culturel fait partie des Droits de l'Homme et comporte des droits et des responsabilités pour les individus et les communautés, comme pour les institutions et les États ». <sup>47</sup> Bien que partagée, la protection du patrimoine est et restera toujours une responsabilité de l'État.

---

<sup>45</sup> Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, *Un regard neuf sur le patrimoine culturel*, 2008 p. 51

<sup>46</sup> Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, *Un regard neuf sur le patrimoine culturel*, 2008 p. 64

<sup>47</sup> ICOMOS, *Déclaration de Stockholm*, 1998

## **Recommandations**

Voici quelques recommandations spécifiques qui ont trait aux orientations proposées dans la Partie 4 de cette étude. Elles concernent le propos, la conservation, la présentation et la planification.

### **Quant au propos**

- Assurer dans la mesure du possible des connaissances qui ont fait l'objet de synthèses et qui reposent sur une démarche scientifique avant de poser un geste de mise en valeur, qu'il soit ponctuel, semi-permanent ou permanent. Ces connaissances reposent sur l'analyse du contexte territorial des occupations humaines, sur l'intégration de données issues de spécialités complémentaires à l'archéologie tout en proposant une vision archéologique, historique et anthropologique des lieux de découverte.

### **Quant à la conservation**

- Familiariser les décideurs concernés par les projets de mise en valeur avec les règles d'éthique adoptées à l'échelle nationale et internationale et avec les processus qu'implique tout geste de mise en valeur.
- Viser l'intégrité optimale des vestiges à protéger in situ en privilégiant une intervention minimale sur ces vestiges et sur le site.
- Faire connaître les outils de référence connus à ce jour en ce qui a trait aux normes et principes de conservation des vestiges, artefacts et écofacts.
- Miser sur une sélection significative de vestiges matériels incluant les artefacts et les écofacts.

### **Quant à la présentation**

- Privilégier le respect et la perception de l'esprit du lieu en offrant un contact direct et privilégié avec le site et son environnement, avec l'histoire, dans son contexte d'origine.
- Encourager les efforts du réseau Archéo Québec qui favorise des activités misant sur des rencontres privilégiées entre les archéologues et le public.
- Choisir avec discernement et invention l'utilisation de moyens technologiques pour illustrer des éléments disparus ou pour rendre compréhensibles des éléments-clés autrement inaccessibles.
- Inviter les citoyens de proximité, des excursionnistes, des amateurs de plein air, des touristes curieux de culture à s'intéresser au patrimoine archéologique dans son contexte d'origine en associant des activités culture-nature.
- Questionner la pertinence de faire du tourisme l'objectif premier des projets de mise en valeur.

- S'assurer que des objectifs éducatifs et culturels président aux activités offertes et aux résultats escomptés lors de présentations ponctuelles, semi-permanentes ou permanentes in situ.
- Inciter et favoriser la diffusion des connaissances par des voies complémentaires aux expositions : catalogues d'exposition, sites web...

### **Quant à la planification en concertation**

- Prioriser une approche préventive, moins réactive afin d'orchestrer, en concertation, la conservation et la mise en valeur du patrimoine archéologique.
- Prioriser la stabilisation des ressources actuelles dans le domaine de la conservation, de la mise en valeur et de la diffusion de l'archéologie et planifier à moyen et à long terme une formation continue.
- Favoriser avant tout geste permanent de mise en valeur des activités ponctuelles dynamiques afin de créer une volonté graduelle de conservation et un sentiment d'appartenance de la part des populations de proximité.
- S'assurer de l'implication active et à long terme d'un organisme local ou régional pour porter les dossiers de mise en valeur, de l'avant-projet à la gestion opérationnelle du site.
- S'assurer que cet organisme établisse des exigences précises et rigoureuses quant aux compétences des personnes appelées en consultation aux diverses étapes du processus de mise en valeur : archéologie, histoire, ethnologie, muséologie, mise en valeur...
- Éviter dans la mesure du possible l'érection de nouvelles infrastructures qui entraînent l'engagement de ressources financières et professionnelles difficiles à assumer surtout dans un contexte d'ouverture saisonnière.
- Inviter les instances locales, régionales et nationales à appliquer un processus rigoureux et inventif pour la conservation et la mise en valeur du patrimoine archéologique.

## Bibliographie

**ARKÉOS inc. et MARIE-THÉRÈSE BOURNIVAL**, *Protocole d'accès aux sites archéologiques de la Ville de Montréal*, Ville de Montréal, 2003

**MARIE-THÉRÈSE BOURNIVAL**, *La mise en valeur des sites archéologiques autochtones du Québec*, MCCCCF, avril 2008 \*

**HÉLÈNE BUTEAU et DANIEL CHEVRIER**, *D'audace en mémoire Le lieu dit Lachine, un regard archéologique*, Collection In Situ, Art Gestion ed., 2001

**FERNAND COLLIN**, *Patrimoine archéologique et société : relations difficiles? Le rôle du médiateur*, Préhistorite de Ramioul, 2000

**COMMISSION EUROPÉENNE**, *Méthode APPEAR Guide pratique pour la mise en valeur de sites archéologiques en milieu urbain*, février 2006

**CONSEIL DE L'EUROPE**, Convention-Cadre

**PASCAL CUVELIER, EMMANUEL TORRES et JEAN GADREY**, *Patrimoine, modèles de tourisme et développement local*, L'Harmattan, 1994

**PIERRE DESROSIERS**, *L'archéomuséologie. Un modèle conceptuel interdisciplinaire*, Thèse de doctorat, Université Laval, 2005 \*

**PIERRE DESROSIERS**, Un modèle d'intégration de la recherche dans le musée d'archéologie, *Archéologiques*, no 21, p. 84

**JOHN A. DICKENSON et BRIAN YOUNG**, *Brève histoire socio-économique du Québec*, Septentrion, 2003

**STEVE DUBREUIL**, *Étude sur les sites archéologiques préhistoriques et historiques caractéristiques de la région de la Côte-Nord du Québec*, Participation au projet de répertoire canadien des lieux patrimoniaux, MCCCCF, janvier 2007 \*

**MICHEL FOREST**, *Éducation et action culturelle Politique et activités (Guide pratique)*, Service de soutien aux institutions muséales, MCCCCF, 2008

**GROUPE-CONSEIL sur la Politique du patrimoine culturel du Québec sous la présidence de monsieur ROLAND ARPIN**, *Notre patrimoine, un présent au passé*, MCC, novembre 2000

**ICOMOS**, *Charte internationale pour la gestion du patrimoine archéologique*, 1990

**ICOMOS**, *Charte ICOMOS pour l'interprétation et la présentation des sites culturels patrimoniaux*, Québec, 4 octobre 2008

**ICOMOS**, *Charte de Burra (Australie) pour la conservation des lieux et des biens patrimoniaux de valeur culturelle*, version 1999, traduction d'Héritage Montréal.

**ICOMOS**, *Charte pour la gestion du patrimoine archéologique*, 1990

**ICOMOS**, *Charte ICOMOS pour l'interprétation et la présentation des sites culturels patrimoniaux*, 2004

**ICOMOS**, Déclaration de Québec, *Sur la sauvegarde de l'esprit du lieu*, Québec, 4 octobre 2008

**ICOMOS**, Déclaration de Stockholm, 1998

**INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC**, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine*, 2005

**JACQUES LACOURSIÈRE, JEAN PROVENCHER et DENIS VAUGEOIS**, *Canada Québec 1534 – 2000*, Septentrion, 2001

**DOMINIQUE LALANDE**, *Étude comparative des sites archéologiques basques du Québec*, Ruralys et MCCCCF, mars 2005 \*

**DOMINIQUE LALANDE**, *La conservation intégrée du patrimoine archéologique euroquébécois dans le développement régional : le territoire du Bas-Saint-Laurent*, Ruralys et MCCCCF, décembre 2007 \*

**CAMILLE LAPOINTE**, *Auberge Saint-Antoine, Un passé plus-que-parfait*, Sylvain Harvey ed., 2007

**LIEUX PATRIMONIAUX DU CANADA**, *Normes et lignes directrices pour la conservation des sites archéologiques*, Parcs Canada, 2007

**MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES**, *L'archéologie au Québec*, 1985

**MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE**, *Un regard neuf sur le patrimoine culturel*, 2008

**JEAN-YVES PINTAL**, *Aux frontières de la mer : la préhistoire de Blanc-Sablon*, Coll. Patrimoines, Dossier no 102, Les Publications du Québec, 1998

**SOUS LA DIRECTION DE MARC-URBAIN PROULX**, *Le phénomène régional au Québec*, Presses de l'Université du Québec, 1996

**JEAN PROVENCHER**, *Chronologie du Québec 1534 – 2007*, 2008

**FREEMAN TILDEN**, *Interpreting our Heritage*, 1957

**VILLE DE MONTRÉAL et MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS**, *Le patrimoine de Montréal*, Ministère de la Culture et des Communications et Ville de Montréal, 1998

**VILLE DE MONTRÉAL : SACL, MARIE-THÉRÈSE BOURNIVAL et CLAIRE  
MOUSSEAU, *Le parc archéologique de Pointe-des-Seigneurs, Un paysage à lire, un  
paysage à vivre!* Ville de Montréal et SACL, mars 2003**

**\* On peut consulter ces ouvrages sur le site WEB du Ministère de la Culture, des  
Communications et de la Condition féminine du Québec**

## ANNEXE 1

### Exemple-type d'une Fiche narrative rédigée par l'archéologue Steve Dubreuil pour le projet d'exposition permanente au Centre Archéo Topo

#### Le bassin versant de la rivière Sainte-Marguerite

Située en Moyenne-Côte-Nord, entre Baie-Comeau et Havre-Saint-Pierre, la rivière Sainte-Marguerite prend sa source près de la frontière du Labrador. Elle coule dans une région montagneuse puis dans une plaine côtière sur plus de 200 kilomètres, avant de se jeter dans le golfe Saint-Laurent, à quelques 30 kilomètres à l'ouest de Sept-Iles.

C'est le projet de construction d'un troisième barrage de Hydro-Québec, sur cette rivière, à environ 80 kilomètres de son embouchure, qui est à l'origine du projet d'inventaire et de fouilles archéologiques sur le bassin de la Sainte-Marguerite. Il se traduit par un inventaire à grande échelle, et par la fouille de plusieurs sites, orchestrée de 1991-1998 par la firme Cérane (Centre d'étude et de recherche en archéologie du Nord-Est).

Soixante-sept sites ont été découverts, dont douze ont été fouillés et un treizième a fait l'objet d'un inventaire intensif. Dans son analyse, l'archéologue et directeur de Cérane Jean Mandeville incorpore également 10 sites préhistoriques et 16 sites modernes découverts par l'équipe de Pablo Somcynsky sur les rives voisines du lac Gras et de la rivière aux Pékans (Somcynsky 1993).

Les archéologues ont associé les sites découverts à trois grandes périodes de l'occupation humaine à travers le temps. Ainsi, 26 sites correspondent à la période dite préhistorique (2000 avant J.C. à l'an 1534), huit à la période dite historique (de 1534 à 1900), et enfin plus d'une trentaine à la période moderne (de 1900 à nos jours).

Un secteur particulier du bassin versant de la rivière Sainte-Marguerite a attiré les archéologues : celui du Grand Portage. Long de plusieurs kilomètres, et traversant des montagnes et quelques lacs de dimension réduite, ce portage permet d'éviter une série de cascades et de rapides infranchissables, étalés sur plus de 11 kilomètres de la rivière, à moins de cent kilomètres de son embouchure. Des aînés de la communauté innue de Uashat (Sept-Iles) racontent que la traversée de ce portage pouvait durer une semaine.

Les indices culturels découverts entre 1992 et 1994 suggèrent que des gens se sont arrêtés le long de ce portage depuis 4000 ans. Sa condition intacte, son potentiel convaincant et sa rareté au plan régional comme site de portage identifié sur le parcours d'une rivière importante en font un site d'un grand intérêt.

C'est notamment sur le trajet de ce portage que le plus ancien site connu du projet de la Sainte-Marguerite a été trouvé. De taille réduite, il correspond à une halte temporaire autour d'un foyer pendant laquelle des chasseurs en auraient profité pour tailler ou affûter des pointes de lance. Cet événement se serait déroulé il y a environ 4000 ans.

Un site découvert sur la Haute Sainte-Marguerite, associé à la période entre 600 et 1000 ans avant aujourd'hui, a fourni quelques détails intéressants. Tout semble indiquer que ses occupants pratiquaient la pêche : un alignement de trois foyers suggère qu'on y procédait au fumage du poisson. Des outils mis au jour (burins) laissent à penser qu'on y aurait également conçu des contenants en écorce. Enfin, l'absence de vestiges témoignant d'une présence familiale suggère que ce site n'a été occupé que de façon ponctuelle et uniquement par un groupe masculin.

Un site d'un grand intérêt documentant la période préhistorique a été repéré en 1997 sur un replat de la rive droite d'un élargissement de la rivière Jean-Pierre, à l'extrême nord-est du réservoir SM-3. EkDr-1, n'a pas fait l'objet d'une fouille, mais une série de sondages a permis d'évaluer sa superficie à 350 m<sup>2</sup>. Même si cette excavation ne représente que 25,5 m<sup>2</sup>, on y a découvert 35 outils de pierre, 383 éclats de taille, et mis au jour six ou sept foyers.

Mandeville souligne la très grande diversité des matières premières représentées dans cet assemblage, soit 21 types de pierre. Soulignons que toutes ces matières trahissent des liens avec le centre du Québec, suggérant que ses occupants ont entretenu des relations avec des groupes de l'ouest, du nord-ouest et du nord. Mandeville résume ainsi sa pensée au sujet de ce site :

*« Les données recueillies alors rendent compte d'un site remarquable mais dont il est difficile de comprendre toutes les possibilités car le dégagement n'a pu être mené à terme... » (Cérane 2000 : 67).*

Il existe certes une sous-représentation des sites archéologiques nord-côtiers découverts dans l'arrière-pays. Cependant, EkDr-1 échappe à cette règle : il a été découvert à plus de 200 kilomètres de la côte, sur la rive nord de la rivière Jean-Pierre, un affluent de la Sainte-Marguerite. D'une superficie estimée à 350 m<sup>2</sup>, les sondages ont révélé un site riche en artefacts et en structures. Sa condition intacte et sa capacité d'apporter un éclairage nouveau sur l'utilisation du bassin versant du golfe Saint-Laurent par les groupes amérindiens du centre québécois lui confèrent une grande valeur scientifique.

Autre site découvert le long du Grand Portage, EeDq-1 se situe à une soixantaine de kilomètres de la rive du golfe Saint-Laurent, sur le rivage nord du lac Jourdain, dont la traversée constituait une étape sur l'itinéraire du portage. L'assemblage préhistorique de EeDq-1, révélé par les travaux de 1992 et 1994, se traduit par 61 outils de pierre, plus de 7 000 éclats de taille et onze structures de foyers. Les témoins qu'ils ont laissés de leur passage nous renseignent sur leurs origines, leurs intentions ou leurs relations avec des groupes voisins dans ce secteur que Mandeville a déjà décrit comme un passage nécessaire mais aussi un espace-frontière entre deux grandes sphères d'influence culturelle.

*« De multiples occupations ont été répertoriées lors de l'inventaire et des fouilles subséquentes, occupations qui témoignent de la présence amérindienne pendant au moins quatre millénaires. EeDq-1 est en fait un complexe de sites. Un total de dix-neuf structures a été identifié dont onze ont trait à des occupations préhistoriques. Ces structures réfèrent le plus souvent à des foyers, certains bien en place, d'autres désarticulés, d'autres encore de nature assez fugace. » (Cérane 2000 : 21).*

On a donc affaire ici à un passage obligé pour les familles ou groupes spécialisés se déplaçant vers l'amont ou l'aval de la barrière naturelle représentée par la longue section de rapides retrouvée à cette latitude. C'est donc dire que des dizaines de groupes, des centaines d'individus ont pu s'y arrêter depuis 4000 ans.

Un seul vestige d'habitation associé à la période historique (1535-1900) a été découvert sur le territoire du vaste bassin versant de la Sainte-Marguerite. Des pierres disposées en cercle, ainsi que la découverte des restes de trois piquets, suggèrent qu'il s'agit d'une habitation de forme arrondie, fort probablement de forme conique. Constituée d'un assemblage de perches recouvert d'un matériau souple (peaux ou écorce), elle a pu abriter une famille qui s'y regroupait autour d'un foyer.

Les autres sites associés à cette période ont livré quantité d'objets manufacturés, tels des outils en métal, des perles de verre, des contenants en terre cuite etc. Ces objets étaient disponibles dans les nombreux postes de traite euro-canadiens établis depuis le tout début du 17<sup>ème</sup> siècle sur le littoral de l'estuaire et du golfe Saint-Laurent, comme ceux de Godbout, Sept-Iles, Mingan etc.

Enfin, de nombreux lieux de campements repérés par l'équipe de Mandeville ont pu être associés au 20<sup>ème</sup> siècle. Toutes les habitations répertoriées ne pouvaient abriter qu'un maximum de sept personnes. En marge de leurs activités de subsistance, ces familles réduites organisaient leurs déplacements en fonction des activités de trappe des animaux à fourrures. Le lien de dépendance aux postes de traite principalement gérés par la Compagnie anglaise de la Baie d'Hudson depuis le milieu du 19<sup>ème</sup> siècle, était alors très fort.

Afin de résumer la portée des découvertes effectuées dans le cadre du grand projet de recherche entrepris dans la foulée du développement hydro-électrique de la Sainte-Marguerite 3, Mandeville écrit :

*« Ces informations ont démontré que des groupes amérindiens ont fréquenté ces espaces depuis au moins quatre mille ans et que la vallée de la Sainte-Marguerite s'inscrivait dans un ensemble de lieux d'exploitation. Deux ensembles géographiques semblent de tout temps avoir contrôlé les déplacements et les usages des occupants. Ces deux ensembles présentent une frontière commune à la hauteur du Grand Portage. Au sud de celui-ci, les occupants participent davantage au monde littoral laurentien tandis qu'au nord les occupants gravitent davantage autour des grands lacs de l'intérieur. »* (Cérane 2000 : 178).

C'est dans l'élan des développements industriels qu'a connu la grande région de Sept-Iles dans la décennie de 1950 que l'usage traditionnel du bassin de la rivière Sainte-Marguerite cessera. La construction du barrage SM-2 et la création de son réservoir provoquera la destruction de nombreux habitats fauniques, ainsi que l'inondation de lieux de campements, de portage et de sépultures sur près de soixante kilomètres de son parcours.

Plus à l'est, la construction d'une ligne de chemin de fer entre Sept-Iles et Schefferville permettra un accès rapide, efficace et prévisible vers les terrains de chasse situés plus au Nord. C'est aussi à cette époque que prend fin le nomadisme des familles innues

rattachées à la rivière Sainte-Marguerite. C'est ainsi que la plupart de ces familles se sont établies dans la communauté de Uashat, alors voisine du petit village de pêcheurs nommé Saint-Joseph des Sept-Iles. Dans les faits, la réserve de Sept-Iles fut officiellement créée sur le littoral de la baie de Sept-Iles en 1906, autour de la chapelle du Sacré-Cœur qui constituait le centre de ralliement estival des Innus depuis le milieu du 19<sup>ème</sup> siècle.

Cette réserve connaîtra une redéfinition de ses frontières en 1925, alors que sa superficie initiale fut réduite, en échange de l'annexion d'un plus vaste terrain sis à l'ouest de l'actuelle ville de Sept-Iles. C'est sur cette autre parcelle, nommée «Uashat» (à la baie) que le développement en infrastructures de la communauté s'est effectué depuis.

En raison de la forte croissance démographique que connaît cette communauté, une autre parcelle fut récemment ajoutée à la Réserve de Uashat par le Gouvernement fédéral. Située au nord du quartier septilien de Place-de-l'Anse, son aménagement devrait s'amorcer au cours de l'année 2008.

Pour en savoir davantage au sujet de l'histoire des Innus de la grande région de Sept-Iles, nous convions les gens à visiter la Maison de transmission de la culture «Shaputuan» (tente communautaire innue), situé à l'entrée de Uashat / Sept-Iles. Vous aurez d'ailleurs la chance d'y voir plusieurs objets découverts par les archéologues lors des travaux effectués sur le parcours de la rivière Sainte-Marguerite.

## A) Tableau-synthèse de la valeur culturelle des sites

<b>Site archéologique du Grand Portage (EeDq-1)</b>	
<b>Valeurs</b>	<b>Argumentaire</b>
<b>Valeur d'histoire de son occupation humaine</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Site important pour comprendre les périodes de l'Archaïque, de la préhistoire récente et de 1500 à 1900 et l'occupation innue de 1900-1950.</li> </ul>
<b>Valeur anthropologique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un lieu de portage nécessaire afin d'éviter une section infranchissable de la rivière Sainte-Marguerite.</li> <li>• Un lieu d'arrêt pour plusieurs générations de familles algonquiennes.</li> </ul>
<b>Valeur scientifique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Témoigne d'une longue séquence de l'occupation humaine dans l'arrière-pays de la Moyenne-Côte-Nord.</li> <li>• Témoigne du dernier chapitre du nomadisme innu (1900-1950).</li> </ul>
<b>Identité(s) culturelle(s) et datation(s)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Archaïque</li> <li>• Préhistoire récente</li> <li>• Occupations amérindiennes de 1500 à 1900</li> <li>• Occupations innues au 19<sup>e</sup> siècle</li> </ul>

<b>Site archéologique de la Rivière Jean-Pierre (EkDr-1)</b>	
<i>Valeurs</i>	<i>Argumentaire</i>
<b>Valeur d'histoire de son occupation humaine</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Risque de caractériser, plus que tout autre site de l'intérieur découvert à ce jour, les grandes lignes du mode de vie et de la culture matérielle de populations exploitant la forêt boréale.</li> </ul>
<b>Valeur anthropologique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Propice à documenter l'occupation de l'intérieur des terres sur une longue période.</li> </ul>
<b>Valeur scientifique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Possiblement le plus vaste site connu à ce jour dans l'arrière-pays nord-côtier.</li> </ul>
<b>Identité(s) culturelle(s) et datation(s)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présumé archaïque</li> <li>• Présumée préhistoire récente</li> </ul>